

Agr^olign^e

www.agroligne.com

L'essentiel de l'Agroalimentaire
de l'Agriculture



Economie : Pêche & Aquaculture

» **Dossier : UTAP**

Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche



» **Invité : FENIP**

H. SENTISSI



Maratum

RO. 70 Triplette
Thon Entier
à l'Huile / à La Tomate
Poid Net 65 grs.



RO. 85 Triplette
Thon Entier
à l'Huile / à La Tomate
Poid Net 80 grs.



RO. 85 Triplette
Calamars
à la Sauce Americaine
Poid Net 80 grs.



RO. 1000
Thon Entier
à l'Huile
Poid Net 950 grs



RO. 85 Individuelle
Thon Entier
à l'Huile / à La Tomate
Poid Net 80 grs.



RR. 125
Sardine
à l'Huile / à La Tomate
Poid Net 115 grs.

SOMMAIRE

ECONOMIE : PÊCHE ET AQUACULTURE

- 5. Europe : une politique commune de la pêche
- 7. Interview de M. C.C Schmidt, Chef de la division de la pêche OCDE
- 8. France : un plan d'avenir pour sauver le secteur de la pêche
- 11. Algérie : un schéma directeur de développement des activités des pêches et d'aquaculture
- 14. Interview de M. T.Rahmani, D.G de la Chambre Nationale de la Pêche Algérie
- 16. Tunisie : une stratégie de la pêche axée sur la rationalisation de l'exploitation des ressources halieutiques
- 18. Maroc : le secteur de la pêche, un véritable moteur de développement économique
- 22. Entretien avec M. M.El Ahdal, Chef de service de la diffusion de l'information à l'INRH

L'INVITE DU MOIS

- 24. Interview de M. Hassan SENTISSI, Président de la FENIP

QUIZ

- 26. Les entreprises vous parlent d'elles

DOSSIER DU MOIS : UTAP

- 29. Présentation de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche
- 31. Le secteur de la pêche en Tunisie

NEWS ENTREPRISES

- 34. Algérie : industrie du verre plat, le nouvel investissement de Cevital
- 35. France : première saisie de produits alimentaires contrefaits
- 36. Tunisie : un nouveau site pour la chambre syndicale des conseillers agricoles

FORMATION

- 37. La recherche internationale renforce ses collaborations
- 38. Cepex : Miser sur le E-learning pour développer les compétences

OU SE RENCONTRENT-ILS ?

- 39. Septimanie Export : SIAL Paris, mission réussie
- 41. Le Sud cultive ses saveurs
- 43. 2nd Euro-Mediterranean Business Summit

TRANSACTIONS

- 44. Algérie : la Coface s'installe
- 45. Maroc : une nouvelle stratégie pour l'export

INNOVATION

- 46. les innovations du SIAL 2006

BIEN-ÊTRE

- 48. Le miel pour la saveur et la douceur
- 49. L'ortie... nutritive et thérapeutique

5



31



39



46



Siège social :

27, place d'Aguesseau
34000 Montpellier
info@agroligne.com

Editeur :

TNS Communication

Directeur de la publication :

Elias Cherif

Coordination internationale :

Nabila Cherif

Information-Promotion :

Emmanuel Cau

Information-Rédaction :

Z. El Bouchikhi, E. Cau, N. Shaffer
F. Jovillain, F. Diagne, F. Bouhouareb
S. Jullian

Montage-Maquette :

Yohann Cuenot / Emmanuel CAU

Agroligne Europe :

Contact : Mme Shaffer
Tél. : 33 4 67 65 03 39
Fax. : 33 4 67 65 22 12
27, place d'Aguesseau
34000 Montpellier
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Algérie :

Contact : Rostom C, Farah B.
Tél. : 213 70 43 19 68
Fax. : 213 21 21 02 32
4, impasse de Biarritz
Pin Maritimes, Mohammadia
16130 Alger
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Maroc :

Contact : F. Diagne
7 rue d'aquitaine, 2ème étage
Appart n°6 - Quartier Gauthier
20000 Casablanca
GSM : 212 63 88 44 83
Tél. / Fax. : 00 212 22 48 62 68
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Tunisie :

Contact : Tarek Mamy
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Canada :

Contact : Ida Jader
Tél. : 00 1 514 577 92 55
e-mail : info@agroligne.com

Abonnement-Promotion-Publicité :

Tarif abonnement : France 74 euros HT
Prix / numéro : 6,70 euros HT

Impression :

Imprimerie Champagne
www.imprimerie-champagne.com

Editorial

Pêche & Aquaculture

« La quasi-totalité des espèces de poissons et de crustacés pêchés pour la consommation auront disparu des océans avant 2050 si les tendances actuelles se poursuivent »

Voilà ce qu'ont révélé ce mois-ci des scientifiques américains et canadiens. Ces chercheurs affirment que la disparition accélérée de la biodiversité marine résultant de la pêche excessive et de la pollution menace la sécurité alimentaire de la planète et l'environnement. Cette recherche effectuée pendant quatre ans indique également que la disparition d'une seule espèce accélère le dérèglement de l'ensemble de l'écosystème.

Face à ce phénomène, notamment une perte accélérée de la biodiversité, la surexploitation des ressources halieutiques et la pollution, les pays des rives nord et sud de la méditerranée se sont investis dans des stratégies et des politiques maritimes leur permettant une meilleure gestion de leurs ressources et une exploitation durable respectueuse de l'environnement.

Au Nord, le livre vert' présenté par la commission européenne en juin 2006 dégage les principales orientations pour une politique marine intégrée de l'union européenne, axée sur la coordination des différentes actions de l'Union dans le domaine maritime. La France a de son côté dévoilé en juin son 'Plan d'avenir' pour sauver le secteur de la pêche qui souffre d'un déficit commercial structurel.

Au sud de la méditerranée, les pouvoirs publics et les professionnels du secteur se sont également unis pour mettre en place des stratégies de développement pour parer les dysfonctionnements de la filière. Ainsi, au Maroc, premier producteur de poissons en Afrique, de gros investissements pour moderniser le secteur et un Plan d'action visant principalement le développement de la commercialisation des produits de la mer. En Algérie, le secteur de la pêche a pris un certain retard par rapport aux pays voisins mais la stratégie mise en place pour relancer le secteur laisse prévoir de bonnes perspectives pour une meilleure exploitation et une meilleure gestion des ressources. De son côté, la Tunisie accorde une place primordiale au secteur de la pêche qui constitue la deuxième source de revenus d'exportations de biens alimentaires, avec un large programme de mise à niveau et d'importants investissements en infrastructure portuaire.

Toutes ces politiques ont en commun un même objectif : une gestion durable des ressources halieutiques, une exploitation rationnelle, une amélioration de la valeur ajoutée et le développement de l'aquaculture qui devient de plus en plus une priorité pour le secteur de la pêche.

EUROPE

Une politique commune de la **pêche** (PCP) pour établir un **équilibre** entre les **dimensions économique, sociale et environnementale** du développement durable.

L'Union Européenne, qui possède 40 % de la flotte mondiale, est la **première puissance maritime mondiale** et l'une des **plus grandes puissances de pêche au monde**. Elle est aujourd'hui le plus grand marché mondial des produits de la pêche. Elle est aussi le **plus grand importateur mondial** de produits de la pêche et de l'aquaculture.



Un règlement instaurant un régime communautaire sur la gestion des ressources de la pêche et de l'aquaculture a été adopté dès 1983, révisé en 1992. Depuis le 1er janvier 2003, de nouvelles mesures sont entrées en vigueur dans le cadre d'une nouvelle réforme de la PCP, ces mesures concernent surtout la conservation et l'exploitation durable des ressources, la restructuration de la flotte et la commercialisation des

produits de la pêche. A l'automne 2005, la Commission a présenté sa stratégie thématique pour le milieu marin, qui devrait constituer à terme, le pilier environnemental de la future politique maritime.

➤ Le milieu marin est soumis en effet à plusieurs pressions qu'il importe d'alléger, on assiste notamment à : une perte accélérée de la biodiversité; une surexploitation des ressources ; un changement climatique; la pollution terrestre ; l'acidification de l'eau de mer ; la pollution des déversements opérationnels des navires ; et les accidents maritimes.



➤➤➤➤➤➤➤➤ **Bientôt plus de thon rouge pour la pêche en Méditerranée**

Les résultats des prises de thons rouges en 2006, communiqués par l'organisation mondiale de protection de la nature (WWF), montrent qu'il n'y a presque plus de thons rouges à pêcher en Méditerranée, même dans les zones de pêche traditionnelles de l'Ouest. Au large des îles Baléares, les prises de thons rouges représentent maintenant 15% de ce qu'elles étaient il y a dix ans. En 1995, ce sont 14 699 tonnes qui sont pêchées par les flottes françaises et espagnoles alors que seulement 2 270 tonnes ont été prises cette année dans les mêmes eaux. (Source FAO)

Le livre vert : pour une politique maritime européenne intégrée

Le 7 juin 2006 la commission a présenté le Livre Vert pour une politique marine de l'Union européenne. Il sera soumis à débat pendant un an. Ce document de réflexion couvre la pêche, les transports, les entreprises et industries, l'environnement, la politique régionale, la recherche et l'énergie. Ce livre plaide pour une coordination accrue des différentes actions de l'Union dans le domaine maritime, une conciliation exigeante des impératifs de compétitivité et de protection de l'environnement marin, en particulier des zones côtières. Il aborde également la question du renforcement de la position de l'Union européenne dans les instances internationales comme l'Organisation maritime internationale (OMI) par une rénovation de son statut.

« Le livre met en avant l'identité et la suprématie maritime de l'Europe, qu'il importe de préserver dans une période où des pressions environnementales menacent la pérennité des activités maritimes. La politique maritime doit en conséquence viser une industrie maritime innovatrice, compétitive et respectueuse de l'environnement. Outre les activités maritimes, l'approche proposée intègre également la qualité de vie dans les régions côtières. Le livre vert s'interroge à ce titre sur de nouveaux outils et de nouveaux modes de gouvernance maritime à développer » (source : UE)

Vu l'importance socio-économique du secteur et vu l'importance d'un transport maritime efficace pour une Europe axée sur l'exportation, la compétitivité doit être préservée. Pour cette raison, le livre vert examine les facteurs de compétitivité : l'état du milieu marin lui-même, les connaissances scientifiques sur tous les aspects liés aux océans, l'innovation et le savoir-faire de la main d'œuvre.

Conférence maritime européenne

A l'occasion du lancement par la Commission européenne de son livre vert sur la politique maritime dans l'Union européenne, Mme Catherine Colonna, ministre déléguée aux Affaires européennes, organisait une conférence ministérielle à Antibes, les 29 et 30 juin 2006.

Cette conférence s'est tenue en présence de M. Joe Borg, commissaire européen en charge de la pêche et des affaires maritimes, ainsi que des ministres d'Etats membres de la façade méditerranéenne (Espagne, Italie, Grèce, Slovaquie, Chypre, Malte), du Portugal, et de la Finlande qui assume la future présidence de l'Union européenne.



Un nouveau fonds européen pour la Pêche (FEP) pour promouvoir une pêche durable



Ce Fonds, qui remplacera l'actuel Instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP) dès le 1er janvier 2007, a été conçu de manière à assurer le développement durable du secteur européen de la pêche et de l'aquaculture. Il sera doté d'un budget total d'environ 3,8 milliards € sur sept ans. Le financement sera ouvert à toutes les branches, qu'il s'agisse des activités de pêche en mer et dans les eaux intérieures, des entreprises aquacoles, des organisations de producteurs ou de la transformation et de la commercialisation des produits.



Pour Bruxelles, cette mesure devrait alléger la pression sur une ressource en diminution. Les techniques de pêche, plus respectueuses de l'environnement et moins consommatrices d'énergie, bénéficieront de subventions, des aides seront accordées également aux jeunes pêcheurs qui s'installent à leur compte. Enfin, les petites entreprises de transformation pourront bénéficier de subventions. Une manière d'accroître la valeur ajoutée des produits de la pêche.

(source : d'après Europa, site de la commission européenne)

La Politique Commune de la Pêche en bref

➤ Production totale :

La production mondiale totale du secteur de la pêche reste en croissance constante. L'Union européenne élargie (UE-25) représente environ 5% de ce total, ce qui fait d'elle le deuxième producteur mondial derrière la Chine. Les plus grands producteurs en terme de volume demeurent le Danemark et l'Espagne.

➤ Captures

La plupart des captures de l'UE proviennent des eaux bordant l'Union européenne, telles que l'Atlantique de l'Est et la Méditerranée. Les espèces pélagiques comme le hareng, le sprat et le maquereau constituent l'essentiel des captures non industrielles de l'UE. Les captures combinées du Danemark et de l'Espagne représentent environ un tiers des prises totales de l'Union européenne.

➤ Flotte

En vertu du droit communautaire, la capacité totale de la flotte de pêche ne peut augmenter, et si des fonds publics sont alloués au déclassement d'un bateau de pêche, la capacité correspondante ne peut être remplacée – la réduction de la capacité de la flotte doit être permanente. Au cours des dix dernières années, la capacité de la flotte de pêche de l'UE-15 a diminué à un rythme annuel constant d'environ 1,5% en terme de tonnage et 2% en terme de puissance. Malgré l'élargissement de l'UE en 2004, le nombre de bateaux en janvier 2006 s'élevait à près de 90 000, soit 17 000 de moins qu'en 1995.

➤ Aquaculture

La production aquacole de l'UE est de l'ordre de 1,4 million de tonnes, pour une valeur de quelque 2,8 milliards d'euros. Cela représente environ 2,5% de la production aquacole mondiale totale en terme de volume et 4,6% en terme de valeur. L'UE est le premier producteur mondial de certaines espèces: la truite, le bar, la dorade, l'anguille européenne, le turbot et les moules. L'aquaculture représente quelque 19% du volume total de la production de la pêche dans l'UE et 30% de sa valeur.

➤ Consommation

La consommation varie d'un État à l'autre au sein de l'Union européenne (UE), allant de 56,5 kg par personne et par an au Portugal à 4,4 kg par personne et par an en Hongrie. À la suite de l'élargissement de l'Union, avec 22,7 kg par personne et par an, la consommation moyenne de l'UE est légèrement plus élevée que la moyenne mondiale de 20 kg par personne et par an.

➤ Commerce extérieur

L'Union européenne est le plus grand importateur net de produits de la pêche au monde et elle dépend de plus en plus des importations pour son approvisionnement en poissons. Elle joue également un rôle majeur d'exportateur de produits de la pêche de haute valeur. L'Espagne demeure un exportateur et importateur clé de produits de la pêche vers les pays tiers en terme de valeur, tandis que le Danemark est le plus grand pays exportateur, en termes de valeur comme de volume.

(Source : Office des publications officielles des Communautés européennes)

La gestion des ressources halieutiques : un défi à relever

Entretien avec **M. Carl-Christian SCHMIDT**

Chef de la Division de la Pêche / OCDE / Paris-France



Agroligne : *La gestion efficace et durable des ressources halieutiques est une de vos priorités, comment les pays membres répondent-ils à ce défi ?*

M. Carl-Christian SCHMIDT : La gestion efficace et durable des ressources halieutiques est une priorité pour presque tout le monde et pas seulement pour l'OCDE car tout le monde a aujourd'hui compris l'intérêt d'assurer la pérennité de ces res-

sources. Nous devons nous assurer de la disponibilité de poissons pour aujourd'hui mais aussi pour le futur. La gestion des ressources halieutiques n'est pas quelque chose de simple, biologiquement nous ne sommes pas en mesure de connaître tous les détails sur les stocks de poissons mais tous les pays membres font le nécessaire pour faire évoluer la recherche et mettent à disposition leurs résultats. La tendance actuelle se porte vers une approche éco systémique de la gestion des pêches, plutôt que centrée sur une seule espèce en particulier. Il s'agit alors d'élargir le cadre de gestion à l'ensemble de l'écosystème dans lequel se place le stock que l'on souhaite gérer. On peut dès lors mieux analyser une espèce et ainsi prévoir les effets de la gestion de cette espèce sur tout l'écosystème. En guise d'exemple, on peut citer l'exploitation de la morue qui a eu de nombreux effets sur les autres populations au sein de l'écosystème qui lui est lié.

Agroligne : *Quelles mesures sont appliquées aujourd'hui pour garantir la pérennité de la pêche et pour lutter contre la surexploitation des ressources halieutiques ?*

M. Carl-Christian SCHMIDT : Beaucoup de pays abordent la gestion de la pêche en mettant en place des contingents pour gérer les stocks de poissons. Ensuite, les pays membres de l'OCDE autorisent ou préconisent un ou des types d'engins de pêches. Il s'agit là du premier type de mesure appliqué par les pays pour ne pas mettre en danger les stocks de poissons. Ensuite il y a la surveillance et le contrôle des activités de pêche. Certains de ces contrôles se font en mer par l'abordage des bateaux de pêche pour vérifier la prise de poissons ainsi que les engins qui sont utilisés, mais il y a aussi des contrôles dans les ports lors des débarquements.

Agroligne : *Actuellement, quels sont vos principaux projets ?*

M. Carl-Christian SCHMIDT : En ce moment à l'OCDE nous travaillons sur deux dossiers importants pour les pêcheries dans le monde, à savoir la mondialisation et la réforme des politiques des pêcheries. La mondialisation est une question très importante car dans la mesure où l'on s'intéresse à une ressource difficile à gérer comme le poisson il est essentiel de se pencher aussi sur certains effets dus à la mondialisation. Dans cette optique il est primordial qu'il y ait une certaine harmonisation entre les pays afin d'éviter les problèmes, comme ceux, par exemple, liés aux échanges.

L'autre dossier concerne la réforme de la politique des pêches. On s'intéresse ici alors aux moyens de réformer les politiques de pêche des pays membres enfin d'assurer une exploitation durable des ressources et développer une pêcherie responsable à long terme.

Interview réalisé par Z. El Bouchiki

France :

Un « Plan d'avenir » pour sauver le secteur de la pêche

Le secteur de la pêche en France traverse une période de doute. La France, comme ses partenaires européens, souffre d'un déficit commercial structurel car la production ne satisfait plus la demande nationale en raison des diminutions des captures débarquées.

Ce secteur d'activité qui emploie 20 000 personnes hors entreprises de transformation, est confronté à des tensions sur la ressource, des coûts de production élevés du fait du renchérissement du prix du gazole, et est mis sous forte tension par le resserrement de la réglementation communautaire, notamment sur les contrôles.

A l'occasion de l'Assemblée générale du Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CNPMM) du 27 juin 2006, Dominique Bussereau, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, a confirmé le contenu du Plan d'avenir de la pêche.



« Il faut pêcher plus et mieux pour sortir de ce paradoxe qui veut que 85% des produits sont importés alors que la France dispose en métropole et outre-mer d'un littoral maritime important » (Dominique BUSSEREAU). (Source : france3.fr)



Le principe de ce plan (d'un budget de 80 millions d'euros) est de mieux gérer la ressource tout en améliorant la rentabilité des bateaux existants. Un conseil prospectif de la pêche maritime doit être créé pour prévoir les évolutions futures de la pêche.

Une réorganisation de la gestion des quotas de poissons va être mise en place et d'ici un à deux ans des journaux de bord électroniques installés sur les bateaux de plus de dix mètres permettront de savoir en temps réel les quantités de poissons pêchées. Il y a aussi des mesures d'urgence directes avec des aides à hauteur de 40 millions d'euros pour le sauvetage et à la restructuration qui vont s'étaler sur deux ans.

Avec un chiffre d'affaires de 1,1 milliard € en 2004, le poids économique du secteur de la pêche est d'une importance relative; et malgré une croissance de plus de 2%/an en moyenne, le marché reste très dépendant de l'importation.

En 2004, 600 000 tonnes de produits de la mer ont été mises en vente, soit plus de 230 espèces différentes dont plus de 150 poissons, représentant un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,1 milliards d'euros. La moitié de la production des pêches maritimes est vendue en criée.

Ces chiffres placent la France au vingt-et-unième rang mondial, et au troisième rang européen (11 % des captures), à égalité avec la Grande Bretagne et derrière le Danemark et l'Espagne. La production métropolitaine est concentrée dans trois régions : Bretagne (40%), Nord Picardie, et Pays de la Loire.



La pêche française emploie en métropole environ 21 000 marins pêcheurs, mais elle génère plus de 60.000 emplois induits et environ 40 000 emplois indirects dans la mesure où la pêche est le ciment des communautés urbaines du littoral. En 2004, elle met en œuvre 5600 navires, quand l'Espagne en compte 18 000 et le Royaume-Uni 10 000. La flotte française représente 9% de la flotte européenne pour 15 % de la puissance. Les DOM quant à eux représentent 3600 marins pour 2500 navires.

« Nous possédons des produits de qualité exceptionnelle, il faut en être conscients. De plus, nous avons des eaux de qualité, un traitement des produits et des conditionnements performants ainsi qu'une vraie traçabilité. Allons plus loin dans ce sens, renforçons l'information auprès du consommateur sur les conditions de pêche, les ports, le terroir, car c'est aussi une image forte qui est liée aux produits de la mer » (Hélène Tanguy, députée du Finistère, juin 2006)

Presque la moitié des poissons consommés dans le monde provient de l'aquaculture selon la FAO

45,5 millions de tonnes de poissons consommés dans le monde chaque année proviennent de fermes aquacoles, selon le dernier rapport de la FAO, ce qui représente environ 43 % de la consommation mondiale de poisson, toutes origines confondues. Ce pourcentage n'était que de 9 % en 1980. Le constat dressé par les experts de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture vient rappeler à la communauté internationale qu'il faudrait développer l'aquaculture plus que jamais pour plusieurs raisons dont tout particulièrement trois :

- les stocks halieutiques s'épuisent de manière vertigineuse à telle enseigne qu'environ 25 % des espèces sont déjà surexploitées. 3 % seulement d'entre elles sont classées dans le rapport comme étant des espèces sous exploitées ;

- la demande de poisson est de plus en plus forte de par le monde sauf dans l'Afrique subsaharienne compte tenu, entre autres, de certaines habitudes alimentaires ;

- l'aquaculture est cruciale pour préserver la santé et lutter contre la faim. C'est ce que répète sans cesse Ichiro NOMURA, Sous-Directeur Général de la FAO, responsable du Département des Pêches. « Elle offre », insiste-t-il « une nourriture riche en protéines, en acides gras essentiels et en vitamines et minéraux. Elle constitue également un moyen pour relancer le développement en offrant des emplois, en améliorant les revenus et en rentabilisant l'utilisation des ressources naturelles... »

(Source : Paris-Observatoire du CIHEAM)

Conchyliculture : la France 1er producteur européen d'huîtres

En 2004 la conchyliculture assure 20 000 emplois dans 3750 entreprises, le plus souvent familiales, 1200 sont en outre agréées centres de purification. Il y a 55 000 concessions sur le domaine public maritime, 14000 hectares de parcs et 1700 Kms de bouchots. Elle a produit 200 000t. de coquillages soit le 2° rang européen dont 130 000t. d'huîtres soit le 1° rang européen et le 4° rang mondial après le Chine, le Japon et la Corée et 65 000 t. de moules soit le 2° rang européen après l'Espagne et avant l'Italie. Par contre l'aquaculture nouvelle (production de poissons) est encore peu développée. En 2004, elle a produit 5 000 tonnes de poisson de mer (bar, daurade, turbot), mais elle est plus développée en eau douce : 57 500 tonnes, dont 45 000 tonnes de truites.

➤ La pisciculture continentale :



L'élevage piscicole continental produit 45 000 tonnes de poissons d'eau douce pour une valeur de 100 millions d'euros. Les principales espèces élevées

en France sont : la truite (36 000 tonnes), la carpe, le gardon, la tanche, le silure, l'esturgeon.

➤ La pisciculture marine :



L'élevage piscicole marin produit 7 000 tonnes de poissons

pour un chiffre d'affaires de 48 millions d'euros. Les principales espèces élevées : le bar (3 900 tonnes), la dorade royale (1400 tonnes), le turbot (950 tonnes), le saumon (750 tonnes).

Dans l'ensemble des ventes de produits aquatiques français (843 000 tonnes) pour une valeur de 1,6 milliards € :

- la pêche fraîche représente 41% en volume (347 000 tonnes) et 56% en valeur (890 millions €)
- le thon tropical congelé représente 18% en volume et 7% en valeur
- la conchyliculture représente 23% en volume et 24% en valeur
- l'aquaculture marine représente 0,8% en volume et 3% en valeur

L'aquaculture se met au bio



Biocoop, premier réseau de magasins bio en France, distribue des produits de l'aquaculture bio. Ses objectifs sont le respect de l'environnement, du bien-être animal et du consommateur. Le label AB assure au consommateur que le poisson a reçu une alimentation saine : farines de poissons issues de pêches gérées par quotas afin de préserver les ressources naturelles, végétaux issus de l'agriculture biologique et garantis sans OGM, vitamines et minéraux. La garantie porte également sur des techniques d'élevages respectueuses des poissons et de leur environnement : faibles charges d'élevage pour un meilleur confort des poissons, traitements préventifs plutôt que curatifs, eaux littorales de première qualité, zones d'élevage faiblement exposées aux risques de pollution.



Quatre espèces certifiées AB sont proposées dans les biocoops : le saumon, la truite, le bar et la daurade. Leur élevage est un moyen de préserver ces espèces très consommées.

Biocoop a également sélectionné une gamme de poissons sauvages selon la disponibilité des ressources, dans la volonté d'une pêche plus responsable et respectueuse de l'environnement, visant à éviter l'épuisement des ressources marines. Cette gamme repose sur des filières d'approvisionnement partenaires, souvent des coopératives de pêcheurs. Chez Biocoop, même la transformation fait l'objet de la plus grande attention : ainsi le fumage de poissons est effectué uniquement avec du bois sans traitement et excluant les résineux. Il est fait de manière traditionnelle par le brassage de la fumée.

Biocoop rassemble plus de 260 points de vente autour d'un objectif commun : le développement de l'agriculture biologique dans un esprit d'équité et de coopération. Pour les produits de la mer comme pour l'ensemble de sa gamme, Biocoop fonde son référencement sur le respect de critères écologiques exigeants.

Consommation : avec 35 kg/personne/an, le français est au 3ème rang européen

La France est grosse consommatrice de poissons, 3^e rang européen derrière l'Espagne et le Portugal, avec 34 kg par an et par habitant. Avec une augmentation de 2% par an, doublée au cours des vingt dernières années, sous les effets conjugués d'une bonne image diététique et d'une distribution efficace assurée de plus en plus par les grandes surfaces, tant en produits frais qu'en surgelés ou en plats cuisinés. Ce qui conduit la France à importer trois fois plus de produits de la mer qu'elle n'en exporte, causant ainsi à la balance commerciale un déficit de 2 milliards d'euros en 2004, dont la moitié pour le saumon, les crevettes, le thon et le cabillaud.

Sur les 35 kilos de produits aquatiques consommés en France, 60% sont des poissons de pêche (21kg), 8% sont des poissons d'élevage (3kg), 32% sont des coquillages, crustacés et céphalopodes (11kg) dont la moitié issus de l'élevage.



Plus d'une centaine d'espèces différentes sont présentes sur le marché, mais les deux tiers de la consommation portent sur une quinzaine d'espèces. La consommation de certaines espèces comme la truite, l'huître ou le merlan est principalement assurée par la production nationale. En revanche, pour des espèces d'importance majeure (plus de 100 000 tonnes) comme le saumon, les crevettes, le lieu ou le merlu, cette consommation dépend parfois presque totalement des importations.

➤ Des besoins intérieurs couverts à 84,6% par des produits importés

Le volume total de produits aquatiques consommé s'est élevé à 2 184 000 tonnes en 2004. Mais ce sont les importations qui alimentent le marché, puisque celles-ci s'élèvent à 1 872 000 tonnes ; la production française s'est élevée à 826 000 tonnes, mais les exportations représentent 513 000 tonnes. Les besoins intérieurs sont couverts à 84,6% par des produits importés. En 1990, la part des produits importés ne s'élevait qu'à 68,7%. La progression de la demande française a donc été exclusivement couverte par l'importation. Enfin, l'aquaculture assure aujourd'hui 24% de la couverture du marché national de produits aquatiques (saumon, truite, moules, huîtres, crevettes tropicales).

➤ Le secteur de la transformation en croissance : un chiffre d'affaires qui a augmenté deux fois plus vite que celui des IAA.

Le chiffre d'affaires de l'industrie de transformation des produits de la mer (3 milliards €) représente 2,3% de l'ensemble des industries agroalimentaires (IAA). Cependant, au cours des dix dernières années, ce chiffre d'affaires a augmenté deux fois plus vite que celui des IAA.

Il existe 287 entreprises de transformation en France, avec 13 300 emplois. Le chiffre d'affaires global se répartit comme suit : conserves : 29%, surgelés : 28%, saurisserie : 20%, produits traiteurs (y compris cuisson de crevettes) : 22%.

Le secteur est caractérisé par un nombre important de petites entreprises : 50% des entreprises de transformation de produits de la mer réalisent moins de 5% du chiffre d'affaires total; à l'inverse, 5% des entreprises réalisent plus de 50% du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires moyen des entreprises de transformation s'élève à 16,3 millions €.

Les entreprises de transformation sont établies en grande majorité dans les régions littorales ; La Bretagne et le littoral Atlantique regroupent 55% du chiffre d'affaires.

La distribution des produits de la pêche dominée par la grande distribution

La grande distribution assure 70% de la commercialisation des produits frais, les marchés 15% et les poissonniers 11%. Avec le hard discount, la grande distribution prend en charge 95% de la commercialisation des produits traiteur réfrigérés à destination du consommateur particulier, 98% de la conserverie et 100% des produits surgelés.



La restauration hors domicile (30% de la consommation de produits aquatiques) assure, en volume, 44% des achats de produits surgelés, 34% des achats de produits frais, mais seulement 10% des achats de produits traiteurs et 9% des achats de conserves.

(Source : Rapport d'Hélène Tanguy : « Les pêches maritimes françaises : entre le défi du marché et le défi de l'aménagement du territoire » - Juin 2006-)

Les côtes oranaises : un exemple de l'exploitation rationnelle des ressources halieutiques

L'Algérie compte beaucoup sur ses côtes oranaises pour en faire un vrai moteur du secteur de la pêche maritime et un exemple d'une meilleure exploitation des ressources. Aussi, l'Etat et les entrepreneurs privés ont-ils consenti des investissements de l'ordre d'un milliard de dinars environ pour redynamiser ce secteur. Ces efforts ont permis de créer un millier d'emplois et un volume de recettes évaluées à 3,1 milliards de dinars.

Le plan de relance élaboré afin de développer les activités liées à la pêche sur les côtes oranaises se compose essentiellement de trois volets : l'activité de la pêche, l'aquaculture et la préservation des ressources halieutiques.

Le premier volet concerne l'activité de pêche, la modernisation de la flotte de pêche côtière surtout pour la capture du poisson bleu accessible au pouvoir d'achat d'une bonne partie de la population algérienne, et enfin l'augmentation des capacités de la pêche artisanale. En matière d'aquaculture, le plan élaboré met l'accent sur la nécessité de créer des établissements aquacoles capables d'assurer en cinq ans une production de l'ordre de 5.000 tonnes, notamment de moules et poissons élevés en eau douce. S'agissant enfin de la préservation des ressources halieutiques, il a été décidé de renforcer le dispositif de surveillance des côtes oranaises et de l'ensemble des eaux territoriales algériennes pour mieux faire face à la pêche illicite.

(Source : Observatoire du CIHEAM)

Algérie :

Un Schéma directeur de développement des activités des pêches et d'aquaculture, à l'horizon 2025

Avec une production annuelle d'environ 130.000 tonnes constituée à 80% de petits pélagiques (sardine, anchois), une moyenne d'exploitation de 2,2 millions d'Ha sur l'ensemble de la superficie sous juridiction nationale estimée à 9,5 Millions d'Ha, et une aquaculture naissante avec une production avoisinant les 500 tonnes, l'Algérie relance le secteur de la pêche.



Depuis qu'il a été érigé en Département Ministériel en 2000, le Secteur des pêches et des ressources halieutiques en Algérie, a adopté une politique de développement intégré et durable de ses activités économiques, matérialisée par le Plan National de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (PNDPA) lequel est encadré par le Schéma Directeur de Développement des Pêches et de l'Aquaculture.

Cette stratégie de développement vise principalement l'augmentation de la production, la création d'emplois, le développement des zones défavorisées et équilibre régional, la préservation de la ressource biologique, la promotion des investissements, et l'encouragement des exportations.

Le programme du développement du secteur comporte un volet essentiel, celui de la formation, de la spécialisation et de la valorisation des ressources humaines, considérés désormais comme un investissement à rentabiliser et appelé à être en adéquation avec les exigences et les besoins du secteur en matière de personnel qualifié à l'effet de prendre en charge d'une manière efficace et rationnelle les activités du secteur.

Japon : 4,3 millions de dollars pour soutenir la recherche et la formation dans le secteur de la pêche

L'Algérie a bénéficié de plusieurs dons du Japon d'une valeur totale de 4,3 millions de dollars, destiné essentiellement à l'Institut de technologie des pêches et de l'aquaculture (ITPA)...



Le premier don consistera en l'octroi d'équipements pour les besoins de formation de l'ITPA. Ainsi, l'ITPA pourra user d'un simulateur de navigation et d'un autre de machines, mais aussi mettre à la disposition des élèves stagiaires un atelier d'électricité et un autre d'électronique.

D'après l'ambassade du Japon en Algérie, ce premier don sera remis à l'institut au cours du premier semestre 2007. En ce qui concerne la seconde tranche, celle-ci consistera en l'octroi d'un bateau de pêche sondeur exclusivement conçu pour la formation scientifique et technique des ingénieurs et chercheurs de l'ITPA.

C'est l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) qui est chargée de l'exécution de cette opération et qui, par ailleurs, va examiner la possibilité d'un apport additionnel dans le contenu du don en question, tel que la formation d'Algériens au Japon et l'envoi d'enseignants japonais en Algérie. (Source : la tribune)



➤ Consolider le commerce international : une priorité

Selon le ministère de la pêche, la coopération internationale tiens également une place primordiale dans cette stratégie, ainsi il a défini, selon une carte géostratégique, un partenariat économique selon les critères sélectifs suivants :

- **Zone Afrique** : Consolidation des activités productives, en privilégiant les pays à fortes potentialités halieutiques.
- **Zone Europe** : Partenariat économique visant une intégration progressive au marché global (OMC), à travers le bénéfice de la proximité du marché, du transfert technologique et du savoir faire, et de la mise à niveau sanitaire.
- **Zone proche orient** : partenariat axé sur le développement de la filière aquaculture saharienne
- **Zone Asie** : Privilégier le partenariat économique orienté sur la valorisation et la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture à haute valeur marchande.

Exportations : Les "produits de luxe" en tête de liste

L'Algérie exporte essentiellement des produits de mer dit de luxe comme la crevette, la langouste, l'espadon et la daurade. La pêche rapporte à l'Algérie, selon certaines sources, du seul fait des exportations, une quarantaine de millions d'euros par an. (source : le Maghreb)



➤ Localement, un produit cher et une consommation en dessous du seuil recommandé

L'algérien consomme peu de poissons, la consommation actuelle avoisine 5 kg/hab./an, alors que le seuil minimal recommandé par l' O.M.S est de 6,2 kg/hab./an. Le poisson reste encore inabordable pour les petites bourses. Les professionnels insistent qu'il faut chercher les causes de cette cherté dans la quantité de poisson pêché annuellement. Dans d'autres pays où le secteur est développé, la consommation par habitant varie entre 20 et 80 kg. Certains professionnels renvoient cette situation au manque de matériel de pêche, la vétusté de la flotte dont la moyenne d'âge est de 20 ans, sans oublier les marins pêcheurs et professionnels dont le nombre est jugé insuffisant.

Intervenants dans une récente conférence - débat consacrée au secteur de la pêche et de l'aquaculture, le président du Comité national des marins pêcheurs et poissonniers, Hocine Bellout et le directeur général de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, Toufik Rahmani, analysent la situation :

La cherté du poisson n'est pas l'unique problème, d'après le président du Comité national des marins pêcheurs il n'existe «aucun contrôle des services vétérinaires permettant la protection de la santé du consommateur». Hocine Bellout déplore aussi l'absence de l'organisation commerciale de l'activité de vente de poissons et l'inexistence de «pêcheries propres et adaptées». La vente du poisson continue à être considérée comme une activité artisanale selon ce responsable. Pour sa part, le directeur de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture a évoqué le plan de soutien à la relance économique (PSRE) qui a octroyé au secteur de la pêche une enveloppe financière de l'ordre de 9,5 milliards de dinars et les crédits bancaires débloqués par les banques pour les investisseurs, ayant atteint les 13 milliards de dinars. «Les autorités, soutient-il, ont même réalisé une carte nationale de la pêche permettant aux professionnels d'aller directement aux zones disposant de ressources halieutiques, sans perte de temps et de moyens». Cette carte qui a été réalisée par un bureau d'étude a partagé, en effet, les 1200 Km de côtes maritimes en sept zones de pêche. Le directeur général de la Chambre de la pêche n'a pas manqué de signaler par ailleurs que l'Algérie a décidé de renforcer son système de surveillance des côtes pour mieux surveiller ses ressources halieutiques et lutter contre la mafia du poisson. Cette action semble revêtir un caractère particulier, car il s'agit pour ce responsable «d'une première pour ce secteur», qui n'a pas échappé lui aussi au commerce informel de quantités importantes des poissons vers des marchés européens. (source : le point économique)

➤ **Trafic du corail : un phénomène qui affecte les réserves algériennes**



Une étude confiée à un bureau d'études français sera prête pour 2007, elle va permettre de combattre le trafic de corail, ce phénomène qui a affecté les réserves algériennes. Le 31 janvier 2006, 136 kg de corail ont été saisis. L'appel d'offres international a été lancé par le ministère de la pêche après la promulgation du décret du 17 Février 2000, interdisant la pêche du corail. Ce bureau est parvenu aux étapes finales de l'étude qui va permettre de définir la richesse du corail en Algérie et établir des cartes permettant de la développer et la protéger.

➤ **Ports de pêche : une gestion qui pose toujours problème**



La gestion des ports de pêche pose toujours problème. La création, en septembre 2003, sous l'égide de Sogeports, des entités de gestion de ces ports (EGPP) n'a pas réglé les insuffisances enregistrées.

Les investissements à l'intérieur des enceintes portuaires demeurent quasi impossibles. « De nombreux problèmes de gestion et d'organisation sont posés dans les ports de pêche et que vivent âprement les différents opérateurs et

intervenants économiques et sociaux », a reconnu le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques dans son intervention à l'occasion de l'ouverture de la journée d'étude sur les ports de pêche, organisée début 2006 à Alger pour évaluer l'expérience des EGPP. (source : Al watan)

➤ **150 investisseurs, dont 60 étrangers, sont intéressés par l'investissement dans 29 ports de pêches.**

Suite à l'annonce, à la fin du mois de Juillet dernier, d'un appel d'offre concernant 104 opérations d'investissements au niveau de ces ports, qui se basent sur un système de concession, 150 investisseurs ont manifesté leur intérêt. Ils représentent 15 pays, comme la Tunisie, le Maroc, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Turquie, le Japon, la Corée du Sud et le Pérou en plus d'autres pays Arabes comme les Emirats Arabes Unis.

Des Américains pour le 2ème port d'Alger

Les américains s'intéressent à la création de nouvelles infrastructures ou de projets structurants comme celui que projette de construire, dans le delta des Issers, dans la wilaya de Boumerdes, « Algerian Development Corporation » (ADC), une société de droit algérien à capitaux américains.

Créée en 2003 entre le groupe singapourien Portek International via sa filiale Portek America et la société Entami Corporation, une société américaine, l'ADC a déjà à son actif la réalisation du terminal à conteneurs au port de Bejaia, en partenariat avec l'Entreprise portuaire de Bejaia (EPB), avec un investissement de 25 millions de dollars.



ADC est également en discussion avec plusieurs ports, comme ceux de Annaba et de Skikda, pour des projets de gestion portuaire et maritime, avec notamment l'idée de créer de nouvelles structures, un corridor logistique Nord-Sud et Est-Ouest, pour faciliter le transport des marchandises et équipements. Il s'agira, de mettre en place la chaîne logistique qui permettra d'assurer, dans de bonnes conditions, le transit des marchandises qui arrivent dans les ports du nord vers le sud du pays et, de même dans le sens est-ouest, le long des Hauts Plateaux.

(Source : La Voix de L'Oranie)

Algérie

Pêche : un secteur soutenu, un important potentiel à exploiter et de grandes perspectives d'avenir

Entretien avec Monsieur Taoufik RAHMANI
Directeur Général
Chambre Nationale de la Pêche
Algérie

Agroligne : *La consommation de l'algérien en produits de la mer est très faible, en moyenne 5 kg/an/habitant et le poisson est cher. Comment expliquez vous cette situation ?*

M. RAHMANI : Il faut d'abord voir l'évolution de cette consommation, la consommation locale en poisson est passée de 3,02 kg/habitant/an en 1999 à 5,10 kg/habitant/an en 2005, il y a déjà une amélioration, cela est dû à une augmentation de la production et à une meilleure organisation dans le secteur. La production annuelle est passée entre 2000 et 2005 de 113.157 tonnes à 139.458 tonnes. Mais le ratio reste insuffisant par rapport à ce que préconise l'OMS, (6,2 kg/an/habitant). Il y a également la moyenne d'âge de notre flotte qui est en cause (elle est de 20 ans).

Avec la promotion du secteur, les professionnels ont bénéficié dans le cadre du plan de relance économique de son excellence Mr le Président de la République d'un montant de 9,5 milliards de dinars pour la modernisation de cette flotte, la plupart sont déjà en production. D'autre part, quand on voit les chiffres des infrastructures annexes à la production, notamment la vente de matériel de pêche, l'effectif est passé de 21 à 63 entre 1999 à 2005, donc l'armateur ne va pas chercher ce matériel dans les pays riverains de la méditerranée. Tous ces indicateurs nous laissent présager une augmentation de la consommation locale.



Pour ce qui est de la cherté du poisson, je ne pense pas que l'algérien ne consomme pas le produit parce qu'il est cher, notre biomasse est très importante, le stock pêchable est important mais il y a par contre un manque de régulation du marché et des circuits de commercialisation du poisson.

Agroligne : *Début octobre 2006, vous avez révélé la mise en place d'un plan de surveillance des côtes algériennes. Quelles sont les raisons d'une telle mesure ?*

M. RAHMANI : Comme tous les autres pays qui ont déjà installé des plans et des mécanismes de surveillance, l'Algérie se préoccupe de bien gérer ses ressources et bien contrôler l'exploitation de ces ressources. Il faut contrôler les navires algériens dans certaines zones (les zones interdites), il faut contrôler également certains bateaux pour faire respecter la réglementation, nous avons par exemple des réglementations qui prévoient que certains navires avec une certaine puissance doivent intervenir dans une



zone bien déterminée. Le contrôle concerne également certains bateaux étrangers qui interviennent dans le cadre des grands migrants, intervention de bateaux japonais par exemple qui viennent pêcher le thon rouge.

Concrètement, le projet est en cours de discussion avec tous les acteurs concernés comme l'ATS (Algerie Telecom Satellite), nous avons aussi eu la visite de délégations étrangères qui ont proposé des systèmes de surveillance. Une telle mesure est importante car notre objectif est de contrôler l'exploitation de notre ressource et d'éviter ce qui s'est passé dans certains pays qui ont vu leurs ressources bradées.

Agroligne : *Où en est le projet de réhabilitation et de modernisation des ports de pêche ?*

M. RAHMANI : La SGPP (société de gestion de ports de pêche) a organisé cette année une manifestation d'investissement qui s'est déroulée les 5 et 6 septembre en Algérie avec la participation de plusieurs opérateurs économiques ; cette manifestation a ouvert le droit à des propositions de la part des investisseurs qui veulent investir dans les ports de pêche dans différentes activités : la construction navale, les halles à marée, la gestion de ces halles, les stations d'approvisionnement en carburants, des comptoirs de ravitaillement en matériel de pêche. Cette opération est en cours, des offres ont été émises, et le meilleur sera retenu pour une concession sur le port de pêche pour chacune des activités.

Agroligne : *L'Algérie exporte du poisson vers l'Europe, et les produits de luxe viennent en tête (langouste, crevettes, dorade, espadon), quel est le devenir de ce segment ?*

M. RAHMANI : Ce segment va beaucoup se développer, la flottille a été subventionnée pour être modernisée donc on s'attend à une production importante pour le poisson 'noble', une partie sera mise sur le marché national, l'autre partie exportée vers l'Europe. A ce titre, les exportations en poisson 'noble' sont passées de 905,42 tonnes en 1999 à 2248,74 tonnes en 2005, (en valeur : de 192,25 millions à 864,4 millions de dinars), donc on voit bien une nette évolution.

Agroligne : *Le Japon vient d'accorder à l'Algérie un don d'une valeur de 4,3 millions de \$, destiné surtout pour les besoins en formation de l'ITPA (institut de technologie des pêches et de l'aquaculture). L'appui de la formation et la recherche est-il prioritaire selon vous, pour faire évoluer le secteur de la pêche en Algérie ?*

M. RAHMANI : La recherche et la formation sont bien sur prioritaires parce que nous considérons que l'augmentation de la production se base sur deux piliers importants :



la modernisation de la flottille et la qualification du personnel naviguant. L'ITPA (qui est passé à Institut supérieur de la pêche et de l'aquaculture) est déjà doté d'un simulateur et va être doté d'un bateau. L'Algérie va acheter un bateau scientifique, un autre fait l'objet d'un don japonais. Le CNDPA (Centre National de la Documentation de la Pêche et de l'Aquaculture) soutien également la recherche. Un nouveau créneau auquel la recherche s'intéresse beaucoup actuellement est l'aquaculture qui est à l'état embryonnaire en Algérie mais des projets sont en cours : un projet à tizi ouzou (cages flottantes pour l'élevage du loup et de la dorade), un projet à Ain temouchent pour l'élevage dans des bassins, avec des écloséries, un autre projet à Ourgla pour l'éclosérie, la production et l'engraissement de tilapia, il y'a également un projet à Saida pour l'élevage de tilapia, et cette année le Ministère de la Pêche a procédé au repeuplement de certains barrages. Ces projets seront en production dès 2007.

Agroligne : *Quelles sont vos perspectives d'avenir pour la filière ?*

M. RAHMANI : Les perspectives sont très positives. L'Algérie même s'il a pris un certain retard par rapport à certains pays, essaie de se rattraper. La ressource est importante d'après la campagne d'évaluation faite avec les espagnols,



nous avons découvert qu'il y a des zones non exploitées, à titre d'exemple pour le poisson bleu (sardines, anchois, etc), il existe un potentiel de 187000 tonnes

à exploiter, actuellement nous n'exploitons que 100000 tonnes, donc il y a 87000 tonnes à rattraper. Par ailleurs, l'état a mis en place une stratégie pour soutenir ce secteur, 9,5 milliards de dinars ont été alloués entre 2001 et 2004, pour la période 2005-2009 12 milliards de dinars sont prévus, nous allons également travailler sur la normalisation du secteur, sur l'organisation des halles à marée, nous mettons en place une batterie de réglementation qui va nous permettre de bien contrôler notre ressource et bien l'exploiter. Avec le développement de l'aquaculture, le poisson va être beaucoup plus disponible sur le marché national et le ratio individuel de consommation va être augmenté, ce qui représente pour nous un objectif à atteindre dans les prochaines années.

Agroligne : *Un dernier mot... ?*

M. RAHMANI : Merci de présenter de l'intérêt pour ce secteur, nous espérons avoir des partenaires étrangers, non pas pour l'exploitation de la ressource, mais plutôt pour d'autres activités comme la construction navale, le matériel de pêche, la transformation, l'aquaculture,... Donc nous invitons les opérateurs étrangers à travers votre magazine à venir en Algérie, nous avons un programme de facilitation d'investissement. Nous les invitons également à venir assister à notre 3ème édition du Salon International de la Pêche et de l'Aquaculture (SIPA) qui va se dérouler du 4 au 7 mars 2007 à Alger.

Interview réalisé par Z. El Bouchiki

Tunisie :

Une stratégie de développement de la pêche axée sur la rationalisation de l'exploitation des ressources halieutiques, l'amélioration de la productivité, la mise à niveau du secteur, la mobilisation des ressources insuffisamment exploitées, le développement de l'aquaculture et l'amélioration de la valeur ajoutée.

Avec ses 1300 km de côtes, la Tunisie accorde au secteur de la pêche une place de choix dans son économie, un secteur qui contribue à hauteur de 1,1 % dans le PNB. La pêche joue également un rôle important au niveau des exportations des produits, c'est la deuxième source de revenus d'exportations de biens alimentaires, après l'huile d'olive. En 2005 la recette d'exportation a atteint 207 millions de dinars.

(1 dinar tunisien équivaut 0,59 euros)



Ce secteur a aussi un poids social et nutritionnel non négligeable en faisant vivre près de 60.000 pêcheurs et leurs familles. La production, tous modes de pêche confondus, a avoisiné les 108.000 tonnes en 2005. Près de 12.500 unités de pêche dont environ 400 pêchant au chalut opèrent sur les côtes tunisiennes.

La stratégie du développement de ce secteur a été matérialisée par différentes opérations dont :

- Un investissement en infrastructure portuaire qui a permis de doter le pays de 40 ports dont 10 ports hauturiers, soit une structure d'accueil tous les 31 km,
- Un code d'encouragement à l'investissement privé qui accorde des avantages fiscaux et financiers aux promoteurs,
- Un programme de mise à niveau qui a permis au secteur de préserver et de développer les potentialités d'exportation,
- Un projet national d'évaluation des stocks qui vise à rationaliser l'exploitation des ressources et garantir la gestion durable des potentialités halieutiques existantes. (source : UTAP)

Quant à la consommation locale, elle a été de 13,5 Kg/habitant en 1988, elle est descendue à 8,5 en 1990 puis elle est remontée ces dernières années à 9,5 Kg, et ce avec une répartition régionale très déséquilibrée puisque la consommation dans les régions intérieures ne dépassent pas 1,5 Kg/habitant/an. (Source : FAO)

Poisson 'noble' : un potentiel sur-exploité



Le consommateur tunisien a noté cet été une baisse de l'approvisionnement des marchés en matière de poissons dits «nobles» : loups, daurades, rougets, pagets, etc. Au ministère de l'Agriculture et des

Ressources hydrauliques, on impute cet état de fait à la surexploitation des ressources, et plus particulièrement des ressources situées dans les profondeurs : celles qu'on appelle «benthiques» et auxquels correspondent les poissons nobles.

En 2005, la production en poisson benthique a été de 50.000 à 54.000 t. «Il s'agit d'une bonne moyenne», indique-t-on au ministère. Une moyenne, autrement dit, qui gagnerait à ne pas être dépassée.

A l'inverse, les ressources pélagiques, qui correspondent au poisson bleu (maquereau, sardine, etc.), demeurent sous-exploitées. Alors que la production a été, l'année dernière, de 50.000 t pour cette catégorie de poissons, on estime que le chiffre de 116.000 tonnes pourrait être atteint sans que les conditions de renouvellement des ressources ne soient mises à mal.

Cette faiblesse relative dans l'exploitation des ressources pélagiques est liée au fait que le poisson bleu est mobile : il se déplace en bancs. Pour le pêcher de façon efficace, il faut être en mesure de le localiser.

(Source : la presse)

➤ Les récifs artificiels : une nouvelle approche pour lutter contre la surexploitation

Face aux pratiques interdites, la Tunisie a mis en place différentes approches. Dès 1994, une nouvelle législation est entrée en vigueur : elle définit les campagnes en fonction des différentes espèces, l'épaisseur des mailles de filets à utiliser, la profondeur autorisée, etc. Mais le problème persiste et le pays réfléchit à de nouvelles stratégies, dont la mise en place de « récifs artificiels »



Ce projet, qui bénéficie de la coopération japonaise, prévoit la mise en place de 2.000 récifs, que les chalutiers auront intérêt à éviter s'ils veulent garder intacts leurs filets. Un deuxième projet, qui, lui, en est à ses débuts, intègre la pose de récifs artificiels comme composante principale. Il est financé par la Banque mondiale, le Fonds mondial pour l'environnement ainsi que le ministère de l'Environnement et du Développement durable.

Une autre approche de lutte contre les pratiques interdites repose sur le principe de la localisation en temps réel des bateaux. Il s'agit d'installer des balises à bord des bateaux de pêche.

Un tel équipement permet de prévenir la pêche dans les zones où elle est interdite, mais aussi d'offrir un moyen d'intervention rapide en cas de situation de détresse du bateau. (source : la presse)

➤ L'aquaculture : un important potentiel à développer

L'aquaculture en Tunisie n'évolue pas avec la vitesse attendue par les autorités publiques et ce malgré l'existence d'un important potentiel identifié (20000 tonnes/an). La production actuelle est d'environ 3 700 tonnes ce qui représente presque 3% de la production Halieutique totale tunisienne. La valeur des exportations du secteur aquacole est de l'ordre de 29 millions de dinars tunisien (DT) en 2005, le secteur de l'aquaculture offre actuellement plus d'un millier de poste d'emplois direct et permanent.

Les premiers essais d'aquaculture en Tunisie ont commencé dans les années 60 avec la création d'une exploi-

tation conchylicole sur le lac de Bizerte (au nord du pays) par l'Office National des Pêches. Ce n'est qu'à partir de 1985 que fut le démarrage des premières opérations industrielles dans ce domaine et ce avec la création de trois fermes industrielles privées dans le sud tunisien.



Depuis, l'investissement dans ce secteur n'évolue pas de la manière attendue malgré les actions entreprises par le gouvernement en faveur du développement du secteur aquacole. Actuellement, le nombre de projets aquacoles productifs est de 13, en plus de l'exploitation de 23 plans d'eau continentale en pisciculture par des pêcheurs privés dans les zones intérieures du pays.

➤ Une production aquacole qui intéresse aussi bien les espèces marines que continentales

La principale zone de production aquacole marine est située dans le gouvernorat de Sousse (zone Est du pays avec une production d'environ 900 tonnes de dorade royale en 2004). Une zone secondaire de production aquacole marine se trouve dans le Sud du pays (gouvernorat de Médenine) avec une production moyenne de 150 tonnes de bar européen et dorade royale.



Dans le Nord du pays et principalement dans le gouvernorat de Bizerte est localisé l'essentiel de la production conchylicole avec une production instable d'une année à une autre. La production moyenne durant les dix dernières années est d'environ 100 tonnes.

Quant à la production d'aquaculture continentale, elle est localisée essentiellement dans le gouvernorat de Béja situé à une centaine de kilomètres à l'Ouest de Tunis, avec une moyenne de production de 500 tonnes de poisson d'eau douce par an .

➤ Distribution : l'Europe, le Japon, mais aussi un marché local important



Les poissons marins, bar européen et dorade royale d'élevage ont été précédemment destinés en totalité à l'exportation sur le marché européen. Cependant durant les dernières années on a assisté à une concurrence cruciale des autres produits d'élevage sur ce marché. Ce qui a amené les producteurs aquacoles à chercher d'autres marchés potentiels à savoir les marchés américains. Parallèlement, les produits aquacoles tunisiens sont vendus aux hôtels et grands restaurants touristiques en Tunisie. Le reste estimé presque à la moitié du produit est vendu sur le marché de gros.



Les produits émanant de l'engraissement du thon rouge sont destinés en totalité à l'exportation directement sur le marché japonais et pour de faibles quantités sur le marché européen. Les coquillages sont vendus en totalité sur le marché local. Les poissons d'eau douce sont vendus actuellement et en totalité sur le marché local. Ils sont vendus essentiellement sur les marchés de gros des grandes villes comme Tunis, Sousse, Sfax ou encore dans les marchés des petites villes ou villages voisinant les lacs de barrages.



Maroc :

Le secteur de la pêche : un véritable moteur de développement économique et social du pays.

Premier producteur de poissons en Afrique avec 1,2% de la production mondiale, 1er producteur et exportateur mondial de la sardine, le Maroc dispose d'un grand potentiel, grâce à un littoral de 3500 km de côtes, réputées parmi les plus poissonneuses du monde, et un espace maritime d'environ 1,2 million de km². Le secteur de la pêche contribue pour près de 2,5% dans la formation du PIB national et pour 56% des exportations des produits alimentaires. Il emploie près de 450 000 personnes dont 152 000 marins.



➤ Une stratégie de développement du secteur de la pêche pour parer les dysfonctionnements tout en préservant les ressources halieutiques.

En 2005, le Maroc a décidé de consacrer un budget quinquennal d'investissement de 779 millions de Dirhams (1 Dirham (dh) = 0,0908 Euro) pour la mise à niveau du secteur de la pêche. Le plan d'investissement 2005-2009 concernait la modernisation de la flotte de pêche côtière et des équipements des ports, l'aménagement des villages de pêcheurs dans les provinces du Sud et la construction de 9 halles de poissons nouvelle génération.

En 2006, Le plan d'action stratégique mis en place par l'Office National des Pêches (ONP) vise notamment le développement de la commercialisation des produits de la mer, il se traduit par la réalisation d'un programme d'investissement, basé sur une nouvelle conception et un nouveau mode de gestion et d'organisation des infrastructures commerciales.

Un programme basé sur la promotion d'une politique d'intégration de la filière, l'organisation de la commercialisation et la promotion de la consommation intérieure, la maîtrise de la qualité, la maîtrise de l'information commerciale.

Ce plan quinquennal porte sur la réalisation d'un important programme de construction de halles dites de nouvelle génération ainsi qu'à l'implantation d'un réseau de marchés de gros au poisson à l'intérieur du pays pour le développement de la consommation nationale, ainsi que l'aménagement de villages de pêcheurs dans les Provinces du Sud pour l'encadrement et la mise à niveau de la pêche artisanale. Ce programme s'accompagne également de la certification aux normes ISO des halles au poisson.

Construction de la plus grande halle au poisson au port de la ville de Laâyoune

La nouvelle halle au poisson du port de Laâyoune, actuellement en construction, sera la plus grande au Maroc, avec une superficie de 8.600 m² et un investissement global de 40 millions de dirhams...



La réalisation de ce projet, présenté en mars 2006 est motivée par l'importance des débarquements enregistrés par la pêche côtière et artisanale, ce qui place ce port en tête au niveau national, avec 40 % de la production nationale.

Selon l'ONP, la conception de cet ouvrage est fondée sur trois principes fondamentaux, à savoir la maîtrise au sein de la halle des flux à travers la séparation des flux des produits et des personnes et la marche en avant, le contrôle de la température entre 10 et 12 degrés pour la préservation de la qualité du poisson dans les espaces de mise en vente, ainsi que l'informatisation de l'ensemble du processus de commercialisation (du débarquement jusqu'à la vente finale).

➤ Accord de pêche Maroc - Union Européenne : de nouvelles perspectives de partenariats



Les Ministres européens de la Pêche ont adopté le 22 mai 2006 l'accord de pêche Maroc-UE dans sa nouvelle version. Le nouvel arrangement devrait permettre à 119 navires européens, essentiellement espagnols et portugais, de pêcher dans les eaux marocaines, pour une contrepartie financière de 163 millions d'euros.

Une enveloppe financière sera consacrée à la modernisation de la flotte de pêche côtière marocaine, à la mise à niveau du réseau de commercialisation des produits de la pêche et au soutien des associations professionnelles du secteur. Par ailleurs, cet accord prévoit un quota annuel de 60.000 tonnes pour la pêche pélagique industrielle, qui devrait bénéficier principalement aux flottes des pays du nord de l'Europe. Ce nouvel arrangement, qui prend en compte l'état des stocks halieutiques, privilégie le développement de la filière de pêche marocaine, le financement du plan marocain de restructuration de la pêche artisanale et la recherche scientifique, avait précisé la Commission Européenne. Le renouvellement de cet accord ouvrirait donc de nouvelles perspectives en terme de partenariat visant le transfert de technologie et la modernisation du secteur tout en tenant compte de la nécessité de la préservation des ressources halieutiques.

➤ Panorama du secteur de la pêche

Un potentiel de 1,5 million de tonnes de poissons



Le Maroc dispose d'un potentiel de production estimé par la FAO à près de 1,5 million de tonnes renouvelables tous les ans. La production globale moyenne au cours des 5 dernières années s'élève à plus de 900 000 tonnes pour une valeur de 4,5 milliards de dirhams en 2004. Cette activité est abritée par 9 ports de pêche et 11 ports de commerce, 30 points de débarquements aménagés et 9 villages de pêche.

Malgré cette disponibilité de produits de la mer, la consommation locale reste faible. Le marché local de poisson frais est approvisionné par la pêche côtière et, dans une faible mesure par la pêche artisanale. Le Maroc connaît l'un des niveaux de consommation les plus faibles, ne dépassant pas 9,5 kg de poissons par an et par habitant, contre une moyenne mondiale de 16 kg.

Une production côtière dominante

La production halieutique est dominée par la production côtière, la pêche hauturière contribuant pour un peu plus de 3% sur le total en volume. Les captures sont essentiellement opérées dans l'Atlantique, 97% des prises débarquées sur la côte, notamment dans les ports de Laâyoune, Tan Tan et Agadir. La côte méditerranéenne joue un rôle marginal.

Débarquements des produits de la pêche côtière (année 2005)				
	poids (en tonnes)	Valeur en 1000 dirham*	variation poids 2004/2005	variation valeur 2004/2005
Méditerranée	43638	268145	20,90%	-4%
Atlantique	821741	3135601	-0,60%	13,50%
total	865379	3403746	0,30%	11,90%

1 Dirham (dh) = 0,0908 Euro

Source : ONP

Production 2006 : vers une meilleure valorisation du produit

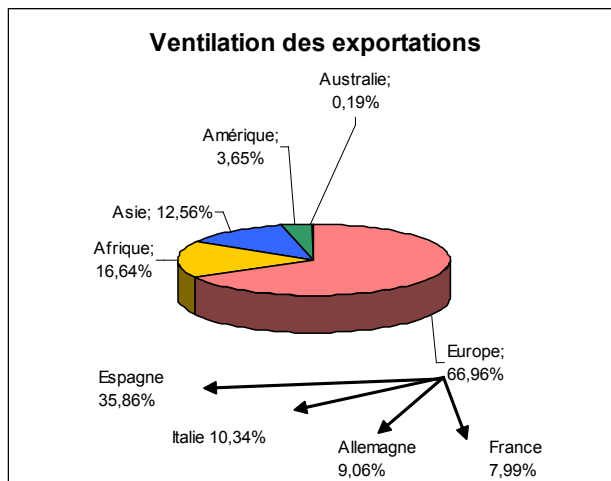
Au titre du premier semestre 2006 et selon la Note de conjoncture de l'ONP, la production nationale de la pêche côtière et artisanale, s'est élevée à 266.120 tonnes pour une valeur de 1.623 M.dh. Par rapport à la même période de l'année 2005, ces débarquements ont connu une baisse de 9 % en volume contre une augmentation de 4 % en valeur. La diminution en volume est expliquée principalement, par le recul des débarquements de la sardine dont le démarrage de la campagne a connu un retard.



Quant à la valeur, elle a enregistré une augmentation sensible, due notamment à l'importance des débarquements de l'espadon au niveau du port de Tanger et à l'amélioration du prix moyen de la sardine, dont une grande partie a été orientée vers les destinations les plus valorisantes : industries de congélation et de conserve ainsi que la consommation.

• Ventilation des exportations :

Les exportations des produits de la pêche ont atteint en 2005 un tonnage de 333.174 tonnes pour une valeur de 9,36 milliards de dh, soit une variation en tonnage de +24,6% et en valeur de 28,8% par rapport à l'année 2004. la principale destination est l'Europe.



Source : d'après données de l'ONP

Transformation et valorisation des produits de la pêche : 50% des exportations agroalimentaires

Motivé par sa vocation de grand pays exportateur de poisson et à l'écoute des exigences du marché, le Maroc s'est doté d'une infrastructure de valorisation moderne et a mis en œuvre une politique de développement de la filière basée sur la compétitivité.



L'industrie de transformation et de valorisation des produits de la pêche occupe une place privilégiée dans l'économie marocaine en assurant 50% des exportations agroalimentaires et 12% des exportations totales du Maroc. Cette industrie traite près de 70% des captures de la pêche côtière et exporte environ 85% de sa production sur une centaine de pays dans les cinq continents. En 2005, cette industrie a réalisé un tonnage à l'export de 407 383 tonnes pour une valeur de 8,7 milliards de Dirhams. (source : Fenip)

➤ Aquaculture

La production ne dépasse pas encore les 1.500 tonnes par an. et représente à peine 2,2% de la production des pays de la Méditerranée. Le secteur représente pourtant de vraies opportunités à exploiter.



Selon un récent rapport de la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) du ministère des Finances et de la Privatisation, l'aquaculture représente des opportunités considérables au Maroc. Ce n'est que durant les deux dernières décennies que le secteur, qui compte à peine une dizaine d'unités d'élevage, a amorcé son essor. La production ne dépasse pas encore les 1.500 tonnes par an. Ce tonnage, constitué à 88% de poissons et 12% de coquillages, représente à peine 2,2% de la production des pays de la Méditerranée.

L'Institut national de recherche halieutique (INRH) a dressé une liste de sites qui représentent un potentiel prometteur. L'Institut dénombre, pour l'élevage des crevettes (pénéiculture), les estuaires de Oued Loukkos et les salines d'Asilah. La pleine mer à M'diq en Méditerranée, pour sa part, renferme un potentiel pour la pisciculture.

Selon le rapport, «le Maroc a grandement besoin d'une stratégie étudiée et crédible» pour le développement de cette filière, développement qui doit se faire dans l'optique de la reconstitution des stocks en surexploitation. Il est également souligné le besoin «d'instaurer une autorité unique de tutelle». Dans le but d'encourager les investissements dans ce secteur, à la fois locaux et étrangers, le rapport préconise «un encadrement collectif de l'activité», qui devrait se faire à travers l'institution d'une filière d'exportation commune et d'un système d'assurance collectif. Ceci devrait permettre de tirer pleinement profit des grandes ressources naturelles du pays.

(source : l'économiste)

Le Centre Aquacole de M'DIQ : un exemple pour une filière en plein essor

Le centre a été inauguré en 1996 pour abriter le projet de recherche et de développement de l'aquaculture du thon rouge. Ce projet a été réalisé de 1993 à 2000, dans le cadre d'un accord bilatéral de coopération scientifique et technique entre le Maroc représenté par le Ministère de la Pêche Maritime et l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH) et le Japon représenté par l'Overseas Fishery Cooperation Foundation (OFCF).

Depuis 2000, la mission du centre a été orientée vers le développement de l'aquaculture marine marocaine.

➤ Missions & Objectifs

- Diversification des espèces de poissons marins d'élevage ;
- Repeuplement d'espèces menacées de disparition ;
- Développement et amélioration des techniques de reproduction et d'élevage des espèces de poissons marins d'intérêt aquacole ;
- Prévention, diagnostic et traitement des maladies des poissons en élevage ;
- Appui à la profession et aux investisseurs dans le domaine de la pisciculture marine.

➤ Organisation

Le centre est composé de 3 laboratoires opérationnels :

- Laboratoire de Larviculture et de pathologie
- Laboratoire de nutrition et de production des proies vivantes
- Laboratoire de technologie d'élevage en mer

Les ressources humaines comprennent des docteurs vétérinaires, des biologistes, des ingénieurs agronomes, des techniciens, des marins et des plongeurs

➤ Installations

Le centre se compose :

- des Infrastructures à terre comprenant une éclosierie, un laboratoire de suivi biologique, de locaux administratifs et de stockage, d'une superficie de 2400m²,
- de structures d'élevage (cage flottante de 7 mètres de diamètre)
- de moyens de navigation (Deux bateaux vedettes pour les travaux en mer)

➤ Projets en Recherche et Développement

- Projet d'élevage du thon rouge (1993-2000)
- Diversification des espèces d'intérêt pour l'aquaculture marine :
- Recherche en nutrition : Développement de la fabrication d'aliments pour poissons marins à partir d'ingrédients produits localement (en cours).

(source : INRH)

> Maroc :

La Recherche Halieutique au service de la Pêche Maritime

Entretien avec Monsieur M'hamed El Ahdal
Chef de Service de la diffusion de l'Information à Institut National de Recherche Halieutique (INRH) et Coordinateur National du SIPAM
Casablanca- Maroc



Agroligne : Présentez-nous l'INRH ?

M. EL AHDAL : L'INRH est un établissement public à vocation scientifique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, créée par Dahir n° 1.96.98 du 29 Juillet 1996, en remplaçant « l'Institut Scientifique des Pêches Maritimes (ISPM) », placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes,



L'INRH est chargé d'entreprendre toute activité de recherche, études, actions expérimentales et travaux en mer ou à terre, d'évaluer, d'aménager, de préserver et de valoriser les ressources halieutiques et aquacole.

Les missions se résument ainsi :

- Evaluation des ressources halieutiques et suivi de leur exploitation:
- Etude des fonctionnements des écosystèmes marins et littoraux
- Surveillance de la qualité, de la salubrité du milieu marin
- Essais des techniques de pêches et valorisation des produits de la mer
- Evaluation des potentialités aquacoles du littoral national et réalisation des recherches, à même de contribuer au développement de l'Aquaculture marocaine.

Agroligne : Comment êtes vous organisés pour accomplir vos différentes missions ?

M. EL AHDAL : On est organisé en 3 départements scientifiques : un département des ressources halieutiques, un département de l'océanographie et de l'aquaculture, et un département de la qualité et de la salubrité du milieu marin. L'INRH possède également un centre de documentation spécialisé dans les sciences halieutiques au service des chercheurs, des professionnels et étudiants et une cellule d'Economie des pêches.

Au niveau régional, nous sommes organisés en 5 centres régionaux (2 en méditerranée et 3 en atlantique), 2 centres spécialisés, un en aquaculture (à M'diq en Méditerranée), ce centre a été initié dans le cadre de la coopération bilatérale avec le Japon, le 2eme centre est à Agadir, il est spécialisé dans la valorisation et la technologie des produits de la mer, réalisé aussi dans le cadre de la coopération avec le Japon.

En plus de ces centres nous avons 8 stations de surveillance de la salubrité (3 en méditerranée et 5 en atlantique), ces stations ont pour missions d'évaluer en continu le niveau de contamination biologique (microorganismes, toxines) et chimique du milieu et de servir de système d'alarme en cas d'apparition de phénomènes perturbant l'écosystème (eaux colorées, phytoplancton toxique etc..).

Agroligne : De quels moyens humains et matériels disposez vous ?

M. EL AHDAL : Au niveau des ressources humaines nous disposons d'un effectif de 350 agents (techniciens, personnel administratifs et navigants) dont 200 scientifiques.



Pour les moyens d'intervention en mer, nous disposons de 2 bateaux de recherche, le premier acquis en 1986 est spécialisé dans les prospections des ressources de fond (exp évaluation des céphalopodes, merlu-crevettes etc..), le 2ème bateau est spécialisé dans les espèces pélagiques (sardines, anchois, maquereau, anchois ...).

Agroligne : *En tant qu'institut de recherche, quelle est la place de la coopération et des échanges scientifiques dans votre stratégie ?*

M. EL AHDAL :

Au niveau national :

Nous avons des échanges scientifiques avec les universités nationales, les organismes de recherche marocains, nous avons des partenariats avec le secteur privé, nous travaillons en collaboration avec les chambres maritimes, avec les organisations professionnelles comme la FENIP, avec les industries de transformation de la conserve de poissons (Unicop etc..),

Au niveau bilatéral :

L'INRH a établi des conventions de coopération avec les institutions homologues des pays amis et leurs agences de coopération : JICA (Japon), AtlantNiro (Russie), IFREMER (France), IEO (Espagne), IPIMAR (Portugal), IMR (Norvège), IMROP (Mauritanie), CRODT (Sénégal), INSTM (Tunisie) etc...

Au niveau International :

L'INRH entretiens une coopération dynamique avec les Organisations des Nations Unies, spécialisées du secteur des pêches maritimes, notamment celles dépendant de la FAO: la Commission Générale pour la Pêche en Méditerranée (CGPM), le Comité des Pêches de l'Atlantique Centre Est (COPACE), en plus l'INRH est actif au sein de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés en Atlantique (ICCAT), du Programmes des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI), la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique des Etats riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), dont le Maroc abrite le Secrétariat Permanent de la COMHAFAT.

De même, il est à signaler que l'INRH, abrite le Bureau du Réseau Africain des Instituts de Recherche et des Sciences de la Mer (RAFISMER), créé à Casablanca en Février 2003.

Agroligne : *Vous avez un département qui s'intéresse au développement de l'aquaculture, ou en est la recherche dans ce milieu peu développé au Maroc ?*

M. EL AHDAL : L'aquaculture évolue d'une manière très importante dans le monde. Au Maroc, le démarrage de cette activité a pris quelques retards. D'après les statistiques des 10 dernières années la production de l'aquaculture marine se situe aux environs de 1000 tonnes/an ce qui est négligeable. Actuellement, seule une société en pisciculture marine est opérationnelle en Méditerranée L'aquaculture peut être complémentaire à la pêche au Maroc.

Récemment, une cinquantaine de projets essentiellement pour l'élevage des coquillages sont en cours d'études et de démarrage le long de la côte marocaine.



A cet égard, la FAO, par le biais du comité de l'Aquaculture relevant de la CGPM, a mis en place le Système d'Information pour la Promotion de l'Aquaculture en Méditerranée (SIPAM). Ce réseau qui groupe actuellement 16 pays membres de la région méditerranéenne a pour mission de mettre à la disposition des décideurs des différents pays, des opérateurs économiques dans ce secteur des informations sur les programmes de recherche, les statistiques de production, le répertoire des experts nationaux en aquaculture, les Centres de production, les instituts de recherches, les rapports nationaux etc...

Chaque Coordinateur National transmet les informations au Centre Régional du SIPAM à Tunis et ce dernier communique les bases de données régionales à tous les pays membres de ce Réseau.

Dans ce cadre, il est prévu à Chypre la 9ème Réunion Annuelle des Coordinateurs Nationaux du SIPAM du 15 au 17 novembre 2006, juste avant fish morocco,

Les données des différents pays membre du SIPAM seront disponibles sur le site web de la FAO.

Agroligne : *Un dernier mot ?*

M. EL AHDAL : La Recherche Halieutique joue un rôle essentiel et incontournable dans l'accompagnement du secteur des pêches maritimes et de ses composantes (exploitations, valorisation des produits, développement de nouveaux produits etc.), elle devrait bénéficier de plus d'appui afin de mettre en adéquation les moyens dont elle dispose et les missions qui lui sont confiées.

Interview réalisé par Z. El Bouchiki

Interview de M. Hassan SENTISSI

Président de la FENIP



Agroligne : *Présentez-nous brièvement les branches d'activités, représentées à la FENIP :*

M. Hassan SENTISSI : La Fédération des Industries de Transformation et de Valorisation des Produits de la Pêche (FENIP) est une organisation professionnelle créée le 21 novembre 1996. Elle succède à la Fédération des Industries de la Conserve du Maroc « FICOMA » créée en 1948.



Fédération sectorielle membre de la CGEM , la FENIP a essentiellement pour but :

- de représenter et de défendre les intérêts de ses adhérents,
- d'étudier les mesures propres à développer les industries de transformation des produits de la pêche et à améliorer les conditions de production, de distribution et de vente des produits,
- fournir à ses adhérents toute assistance de nature à promouvoir et à développer leurs activités.

Le secteur des industries de transformation des produits de la mer regroupe sept branches d'activités dont six sont représentées au sein d'organisations professionnelles adhérentes à la FENIP :

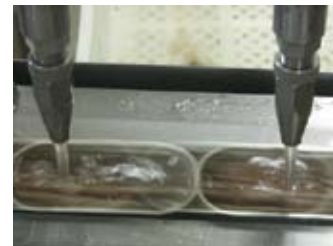


- L'industrie de la semi-conserve de poisson : représentée par l'AMASCOP,
- L'industrie de farine et huile de poisson : représentée par l'ANAFAP
- La congélation à terre des produits de la mer : représentée par l'ANICOM
- Le conditionnement et l'exportation de poisson frais : représentée par l'APROMER

- L'ensemble des Industries de traitement des produits de la mer à Agadir représentées par la FIPROMER

- L'industrie de la conserve de poisson : représentée par l'UNICOP

- L'industrie de transformation des algues marines (AGAR AGAR)



Agroligne : *Vous avez décidé récemment de vous délocaliser au Sénégal, où vous comptez réaliser un complexe industriel pour les activités de congélation et de conserve, Pourquoi Dakar ? Vous envisagez un projet similaire en Mauritanie (nouadibou). Pour quelles activités ? Et quand ce projet verra-t-il le jour ?*



M. Hassan SENTISSI : J'ai choisi la capitale, Dakar, pour y réaliser un complexe industriel qui abritera à la fois les activités de congélation, de conserve de thon ainsi que la fabrication de farine et d'huile de poisson. Les autorités sénégalaises viennent d'ailleurs de notifier leur aval pour ce projet.

Cependant ce n'est nullement une délocalisation, le président Abdoulaye Wade et sa majesté ont exprimé depuis quelque temps leur

souhait d'accroître les échanges commerciaux et le développement de la coopération économique et technique entre les entreprises marocaines et sénégalaises.

Les relations commerciales entre Dakar et Rabat se consolident donc de plus en plus et mon projet s'inscrit dans la Promotion des échanges et l'établissement des relations bilatérales qui animent nos deux pays.

Et j'envisage par ailleurs de réaliser un projet similaire dans la ville de Nouadhibou, au Nord de la Mauritanie. Notre unité de Laâyoune a été certifiée iso 9001 et 22000 ce qui en fait une des plus performantes au Monde, notre ambition est de faire bénéficier des pays frères du sud de notre savoir par la mise en place de ces différentes unités.

Agroligne : Comme l'a préconisé "le Plan Emergence", une zone industrielle complètement dédiée au secteur de la transformation des produits de la mer, va voir le jour dans la ville d'Agadir. Que va apporter ce nouveau pôle à l'industrie de transformation ?



La nouvelle halle au poisson du port de Laâyoune, actuellement en construction, sera la plus grande au Maroc, avec une superficie de 8.600 m2 et un investissement global de 40 millions de dirhams...

L'extension du port de Laâyoune, est motivée par l'importance des débarquements enregistrés par la pêche côtière et artisanale, ce qui place ce port en tête au niveau national, avec 40 % de la production nationale. Des discussions pour une zone franche au port seraient aussi vraiment bénéfiques pour le secteur de la transformation. Les intrants pourraient ainsi entrer gratuitement en provenance de toute l'Afrique.

Agroligne : Dans votre approche, vous êtes très présent dans les manifestations internationales, (pour octobre novembre / Décembre : l'IFE à Moscou, Dawajine à Casablanca, Packexpo et le SIAL à Paris...) Quelles en sont vos attentes ?

Nous avons effectivement été présents sur ces salons, nous serons également à la conférence sino-africaine à partir du 4 novembre 2006, au Sénégal en novembre, mais aussi en Libye, en Turquie, à Agadir... Notre objectif : continuer à promouvoir les produits marocains sur plus de 50 pays et sur tous les continents.

Interview réalisé par F. Diagne

L'Industrie de transformation et de valorisation des produits de la pêche :

Panorama :

Le secteur des industries de la pêche regroupe les activités de la conserve de poisson, de la semi-conserve de poisson, du conditionnement à l'export des produits de la mer frais, de la congélation, de la fabrication de farine et huile de poisson et du traitement des algues marines

L'industrie du frais :

Elle regroupe environ une cinquantaine d'unités de conditionnement dont 42 seulement sont opérationnelles, offrant près de 2.000 postes d'emplois permanents et 1000 postes saisonniers.

Cette industrie traite annuellement environ 42.000 tonnes de poisson blanc, destinés principalement au marché européen dont le marché espagnol représente, à lui seul, près de 73%, pour un Chiffre d'Affaires global, en 2005, de près de 1,3 milliards de Dirhams.

L'industrie de la conserve :

Fruit d'une longue évolution et d'accumulation de savoir faire, elle regroupe actuellement 43 unités de traitement actives, offrant une capacité de traitement annuelle de 300.000 tonnes de matière première et emploie 21.000 salariés entre permanents et saisonniers. En 2005, le Chiffre d'Affaires à l'export a atteint plus de 2 milliards de Dirhams pour un tonnage de 118.000 tonnes, plaçant le Maroc au rang du 1er exportateur mondial de conserves de Sardine de l'espèce *Sardina Pilchardus*

L'industrie de la semi-conserve :

porte surtout sur la salaison et le traitement de l'anchois ainsi que sur les marinades des produits de la pêche. Cette industrie regroupe 20 unités de production (filetage et conditionnement) et une dizaine d'unités de salaison. Elle offre 6 000 postes d'emploi directs dont 1.000 permanents et 5.000 saisonniers. En 2005, l'industrie de la semi-conserve de poisson a réalisé un Chiffre d'Affaires de plus de 930 millions de Dirhams pour un tonnage exporté de 16.000 tonnes..

L'industrie de Congélation à Terre :

Cette industrie regroupe environ 150 unités, dont la majorité se trouve concentrée dans la partie Sud du pays en raison du développement de la pêche céphalopodière et de la pêche pélagique. Elle offre environ 6.000 postes d'emploi. En 2004, cette industrie a réalisé 74.343 tonnes à l'export pour une valeur dépassant les 2,8 milliards de Dirhams, comprenant les réalisations des chalutiers congélateurs

L'industrie de farine et huile de poisson :

Installée au Maroc à partir des années 40, cette industrie a pris son essor depuis une vingtaine d'années. Cette activité est assurée par une trentaine d'unités localisées essentiellement dans les ports sardinières d'Agadir, Safi, Tan Tan, Essaouira et Laâyoune. une industrie de farine et huile de poisson qui fournit près de 1.000 postes d'emplois et, s'approvisionne auprès de la pêche sardinière, représentant environ 8000 marins. en 2005, elle a exporté plus de 63.000 tonnes

(source : FENIP)



QUIZ...

Les entreprises vous **parlent d'elles**

L leader équipementier sur le marché de la transformation des produits carnés, **STALE développe en partenariat avec IPAL**, sa filiale au Maroc, une gamme de machine et accessoires pour la valorisation des produits de la mer. Ses compétences couvrent l'étude de votre projet jusqu'à la mise en place de vos recettes et l'assistance technique et technologique dans votre usine. Sa gamme de matériel pour le travail de la chair s'étend de la séparatrice (surfineuse) au traitement thermique (cellule ou friteuse), en passant par les formuses et enrobeuses/paneuses pour le façonnage des boulettes - croquettes pavés - nuggets.



STALE - IPAL

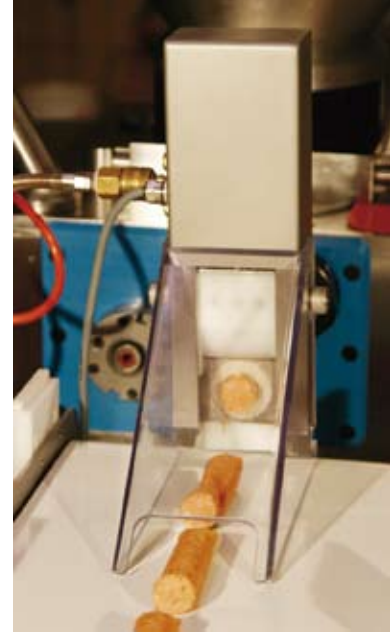
28 rue 176 – bd Oued Sebou – El Oulfa – CASABLANCA



STALE

Contact Maroc : Mlle Hanane EL ARABI
E-mail : ipal_63@hotmail.com
Tél/Fax : +212 (0)22 93 08 28

Contact France : Mr Gérard ALBERT
E-mail : g.albert@stale.fr
Tél: +33 (0)3 83 26 38 26
Fax: +33 (0)3 83 25 83 28



.....



La **Société Africaine d'Import & Export** est une société de commerce international non résidente régie par les lois Tunisiennes, son capital est Tuniso – Egypto - Saoudien. La SAIE est spécialisée dans l'import et l'export de tout produit agroalimentaire, ayant des relations avec plusieurs entreprises tunisiennes dans ce secteur (Produits de la mer, pattes, huile d'olive...). Elle exporte vers l'Egypte et les pays du golfe et souhaite développer des relations d'affaires dans d'autres secteurs et sur d'autres marchés, pays de la Communauté Européenne, pays asiatiques et pays membres de la ligue arabe.
Directeur Général de la SAIE, M. Mohamed Chedly BDIRI

.....

Interview de M. **HAKKA Hakim**. **Coordinateur Marketing de l'Hispano Algérienne de l'Alimentation.**

Agroligne : Pouvez-vous nous présenter vos produits ?

La société Hispano Algérienne de l'Alimentation produit du thon sous différentes formes (thon entier à l'huile, Thon à la tomate) et différents conditionnements (65g / 80g / 950g). Nous produisons aussi des sardines à l'huile et à la tomate, ainsi que du calamar à la sauce américaine.

Agroligne : Sur quels pays exportez-vous ?

Nous exportons sur les pays du Maghreb et principalement la Libye. Nous avons aussi quelques contacts avec le Canada. Le SIAL nous a permis de faire de nouveaux contacts avec l'Europe de l'est, le moyen orient et l'Afrique.

Agroligne : Comment se déroule le SIAL pour vous ?

Comme vous pouvez le constater nous sommes le seul exposant algérien, notre participation est individuelle, nous tenions à participer au sial et cela se passe très bien. Nous faisons beaucoup de contacts directs et c'est dans les semaines prochaines que nous allons voir s'il y a de réels aboutissements ; nous sommes ouverts à toutes propositions.



QUIZ...

Les Laboratoires **ACI Tunisie** sont spécialisés dans la fabrication et la commercialisation de produits d'hygiène touchant tous les secteurs d'activités : agriculture, élevage, agroalimentaire et transformation des PRODUITS DE LA MER, industrie, collectivités et hôpitaux.



ACI Tunisie commercialise ses produits sur tout le territoire tunisien à travers un réseau de distributeurs spécialisés. Nous exportons depuis 2004 vers la Libye (secteur de l'élevage) et avons mis en place un distributeur agréé après avoir homologué les produits dans ce pays. Nous commercialisons également les produits industriels en Algérie et mettons en place un distributeur dans le secteur hospitalier et collectivités en Egypte

.....



Frigoport est une entreprise Tunisienne fondée en 2003, spécialisée dans la préparation et la congélation des produits halieutiques, frais et congelés. **Frigoport** honore tous ses engagements avec ses clients des pays Arabes et Européens, Amérique du Nord... Qualité, hygiène et fraîcheur !



.....

Créé en 1970, les **ETS BANNOUR ET CIE KURIAT** assurent la commercialisation de la pêche locale de **Mahdia** et de ses achats quotidiens dans les criées. La société réceptionne et prépare dans ses ateliers de 5000 m², tous les produits destinés à être acheminés dès le lendemain. La qualité, dans notre entreprise, est tout à la fois, notre but, notre raison d'être et notre leitmotiv. La production est strictement régie par un système d'assurance de qualité (normes ISO 9001 2000) et par un système d'analyse HACCP.



Contact : M. BANNOUR (Gérant)
ETS BANNOUR ET CIE KURIAT
NOUVEAU PORT DE PÊCHE
5100 MAHDIA - TUNISIE
Tél. : +216.73 680 390
Fax : +216.73 690 413
E-mail : ets.bannour@planet.tn / contact@kuriat-tn.com
Site : www.kuriat-tn.com

.....

SOLEN, chocolats et biscuits, existe depuis 1989.



Nous produisons et commercialisons plus de 100 produits que nous exportons dans plus de 90 pays. Avec la norme ISO 9001/2000, nos équipes (plus de 800 salariés) sont à l'œuvre pour vous satisfaire et vous régaler avec des produits de grande qualité. Nos clients disent de nos chocolats qu'ils sont « délicieux comme un baiser », dans l'air du temps. Ce sont les chocolats des amoureux de la vie ; **SOLEN vous redonne le sourire !**





CONTACTS

TRIA

Km 11,5 ancienne route de Rabat
Sidi Bernoussi
Casablanca 20600
Tél. : 022 73 20 10
Fax : 022 75 67 50
Email : tria@menara.ma

LADIS

Km 9,5 route 110 Bd Chefchaoui
Aïn Sebaâ - Casablanca
Tél. : 022 66 46 75 à 78
Fax : 022 66 46 80
Email : ladis@menara.ma

OJIPAR

Km 9,5 route 110 Bd Chefchaoui
Aïn Sebaâ - Casablanca
Tél. : 022 66 45 75 à 78
Fax : 022 66 46 80
Email : ojipar@menara.ma

EPIDOR

Lot 1710 Zone Industrielle
Ouled Saleh Bouskoura
Province de Casablanca
Tél. : 022 32 08 00
Fax : 022 32 08 01
Email : epidor@menara.ma

GROMIC

Avenue des FAR, rue Mohamed Arrachid
Imm. Iman Center
7ème étage n°1
Casablanca
Tél. : 022 30 55 51
Fax : 022 30 55 55
Email : contact@gromic.com

DÉPARTEMENT EXPORT

Tél : 022 75 67 48
Fax : 022 75 67 50
Email : tria@menara.ma

Présentation de L'UNION TUNISIENNE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

L'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) est une organisation non gouvernementale, professionnelle et de développement. Fondée en 1950, en couronnement à un mouvement syndical agricole, l'UTAP, qui est un membre actif de la société civile, s'occupe des secteurs de l'agriculture et de la pêche sur l'ensemble du territoire tunisien.

L'UTAP assure efficacement son rôle syndical, par sa structuration équilibrée qui associe le rôle d'encadrement de ses structures de base, locales et régionales, avec son rôle déterminant dans le développement des filières économiques agroalimentaires, concrétisé par les fédérations sectorielles et spécialisées. L'UTAP regroupe plus de deux cents fédérations régionales sectorielles et vingt quatre fédérations nationales sectorielles et spécialisées. Celles-ci œuvrent pour la promotion professionnelle et technique de ses adhérents.

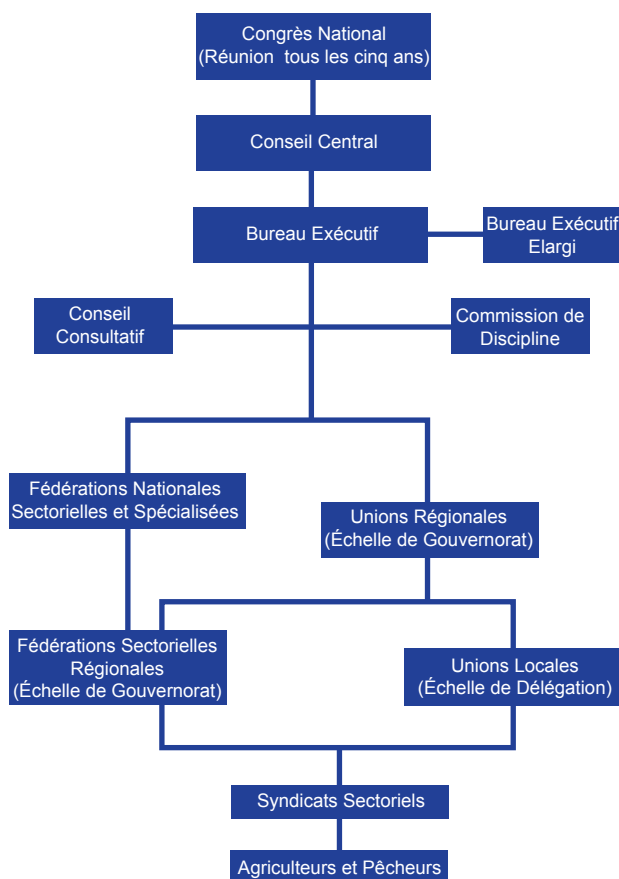


De même, grâce à sa large implantation géographique et diversité sectorielle, l'UTAP a pu rayonner à plusieurs endroits grâce à l'existence de 973 syndicats sectoriels de base, de 215 unions locales et de 24 unions régionales, rassemblant quatorze mille cadres élus.

L'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche est un partenaire économique et social important qui est représenté aussi bien, par le biais de ses parlementaires, dans la chambre des députés et la chambre des conseillers (Sénat), que dans le conseil économique et social. Elle est également représentée dans les comités et les conseils nationaux qui touchent de près ou de loin au secteur agricole (groupements professionnels, coopératives, commissions paritaires, offices etc.).

➤ Organigramme structurel de l'UTAP

Le Congrès National est la suprême instance de l'UTAP, il détient les droits les plus élargis, dans la limite du Statut Fondamental de l'UTAP. Le Congrès élit les membres du Conseil Central de l'UTAP, émet les motions et les recommandations, élabore des projets et se fixe des objectifs de développement. Le dernier Congrès de l'UTAP s'est tenu les 16-17-18 avril 2005 à l'issue duquel a été élu le nouveau président en la personne de Mabrouk BAHRI.



➤ Objectifs et missions de l'UTAP

Les missions de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche se diversifient selon ses innombrables secteurs d'intervention. Elle œuvre en collaboration avec ses structures sectorielles et spécialisées, à la réalisation des principaux objectifs notamment, fonder une agriculture moderne et assurer un meilleur revenu pour l'agriculteur, encadrer techniquement les agriculteurs en intensifiant les cycles de formation et de vulgarisation qui leurs sont destinés, élaborer des études et des projets pour la modernisation de l'agriculture et de la pêche afin de relever les défis et assurer la compétitivité, organiser des foires et des manifestations locales, régionales et internationales, etc.



AIGLE AZUR

Compagnie Aérienne Française



Au coeur de la Méditerranée



Algérie Maroc Tunisie Portugal
au départ de toute la France

Renseignements & Réservations

 N°Azur 0 810 797 997

PRIX D'UN APPEL LOCAL

www.aigle-azur.fr

Le secteur de la pêche en Tunisie



De même, l'UTAP œuvre pour la consolidation de la diffusion de l'information agricole à travers les divers médias, et ce, par le biais de son Unité d'Information, d'Édition et de Presse qui est chargée de toutes les publications périodiques ou événementielles que l'Union édite. Les principales publications de l'UTAP sont le journal EL FALAH, hebdomadaire universel édité

en langue arabe qui traite principalement des sujets en relation avec le secteur de l'agriculture et de la pêche, et la revue TOUNES EL KHADRA, bimestrielle et bilingue (arabe et français) qui se distingue par son caractère scientifique et technique. Elle a également entamé l'édition annuelle du Guide de l'agriculteur dont la première conception est parue à l'occasion de la fête nationale de l'agriculture en Tunisie le 12 mai 2006.

Par ailleurs, l'UTAP contribue à la consolidation du positionnement de la Tunisie dans les événements internationaux et à la capitalisation des opportunités de partenariat et de coopération, ainsi que l'établissement des meilleures relations avec les différentes organisations internationales.

A ce titre, l'UTAP, qui est membre de la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles (FIPA) depuis 1975, a participé de façon active dans les travaux de ses différentes corporations et comités. Elle est membre du comité exécutif de la fédération mondiale, occupe actuellement la vice présidence du comité méditerranéen et du comité africain, de même elle participe de façon régulière à ses congrès internationaux et aux différents symposiums qu'elle organise.

L'UTAP entretient également des relations avec certaines organisations internationales et régionales, notamment, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Union Européenne, le Centre International des Hautes Etudes Méditerranéennes (CIHEAM), le Centre International pour la Recherche Agricole dans les Régions Arides (ICARDA).

➤ Présentation



Le secteur de la pêche en Tunisie occupe une place importante dans l'économie nationale. En effet, avec une production totale de 108 milles tonnes et une valeur totale de 357 millions de dinars en 2005, il contribue à raison

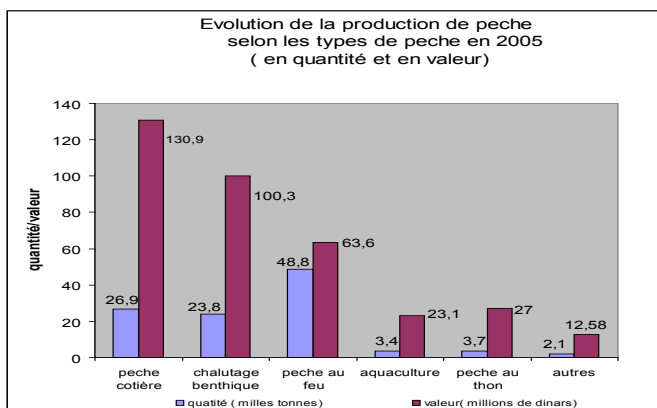
de 7% de la valeur globale de l'agriculture tunisienne et de 1,1 % au produit national brut. Il occupe la deuxième position au niveau des exportations agricoles (après l'huile d'olive) avec une valeur de 207 millions de dinars en 2005.

Les axes de développement du secteur de la pêche en Tunisie se traduisent par la rationalisation de l'exploitation des ressources benthiques, le développement de l'exploitation des ressources pélagiques et le développement de l'aquaculture.

➤ Distribution de la production de Pêche en Tunisie selon les types de pêche en 2005

La production de pêche tunisienne en 2005 montre une nette supériorité de la pêche au feu avec 48.8 milles tonnes suivi de la pêche côtière avec 26.9 milles tonnes puis en troisième position vient la pêche au chalut benthique avec 23.8 milles tonnes.

Considérant la valeur, la pêche côtière occupe la première place avec une valeur de 130.9 millions de dinars suivie de la pêche au chalut benthique avec une valeur de 100.3 millions de dinars puis en troisième place vient la pêche au feu avec une valeur de 63.6 millions de dinars.





L'eau à la mesure de votre entreprise
INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE



DÉCANTATION - CLARIFICATION
FILTRATION - MICROFILTRATION
ULTRAFILTRATION - NANOFILTRATION
OSMOSE INVERSE
ÉLECTRODÉIONISATION
ADOUCCISSEMENT
DÉCARBONATATION
DÉMINÉRALISATION - POTABILISATION
NEUTRALISATION - DÉCHLORATION
OXYDATION - DÉSINFECTION
STÉRILISATION - ULTRA VIOLETS - OZONE



PERMO - SERVICE EXPORT

Tél. : + 33 1 49 22 46 48 - Fax : + 33 1 49 22 45 30

e-mail : permo.export@bwt.fr - www.permo.tm.fr

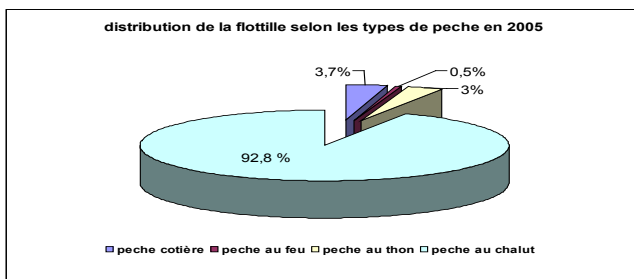


permo
TRAITEMENT DES EAUX

➤ Distribution de la flottille de pêche selon les types de pêche en 2005

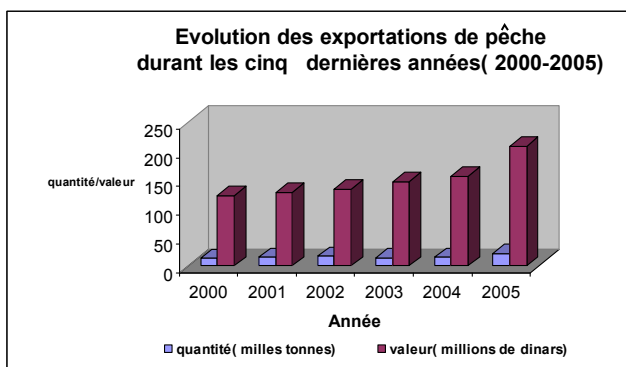


La distribution de la flottille de pêche montre l'importance des barques de pêche côtière qui représentent environ 92.8% de la flottille.



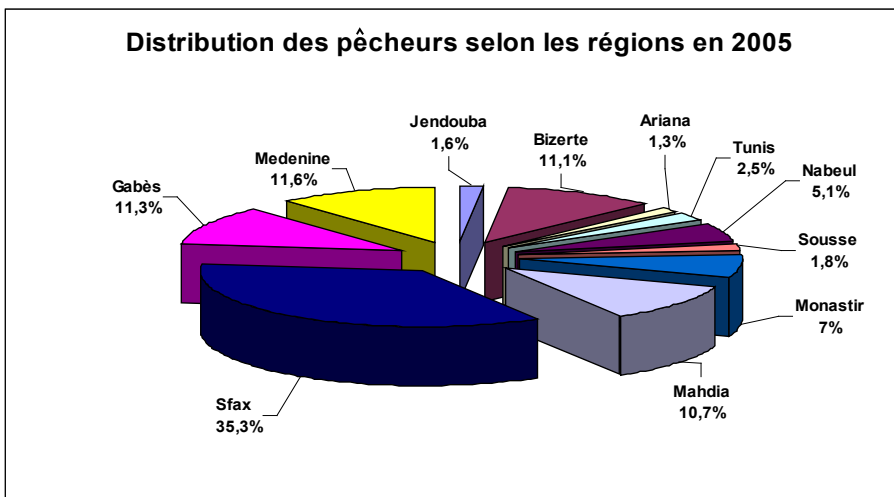
➤ Evolution des exportations de pêche durant les cinq dernières années

Les exportations de pêche n'ont pas cessé d'augmenter durant ces cinq dernières années ; en effet la valeur des exportations des produits de la pêche est passée de 121.7 millions de dinars en 2000 à 207.4 millions de dinars en 2005.



➤ Distribution des pêcheurs selon les régions en 2005

Les gouvernorats de la région du golfe de Gabès (Sfax, Médenine, et Gabès) regroupent la plus grande part de la population maritime avec environ 58%.



Algérie

Industrie du verre plat : le nouvel investissement de Cevital



Le Groupe Cevital se lance dans la verrerie en investissant 181 millions USD dans la réalisation d'un complexe de production de verre plat dans la région de Larbaa, au sud d'Alger. Ce projet inscrit depuis longtemps dans l'agenda des affaires d'Issad Rebrab frappe plutôt par son gigantisme ; près de 30 hectares de superficie pour le plus grand complexe verrier du monde conçu sur trois lignes devant produire 2200 tonnes/jour.

Les professionnels suggèrent la révision de la norme de calibrage



Les professionnels de l'agriculture ont appelé les pouvoirs publics à revoir la norme de calibrage de semence de pomme de terre importée, arguant du fait que la norme adoptée concourt à la hausse des prix de ce légume de première nécessité.

Pour la semence, les pouvoirs publics exigent actuellement que ne soient importés que des tubercules de calibre 28 mm, c'est à dire que le nombre d'unités de pomme de terre doit être de 700 par sac de 50 kg, or ces professionnels expliquent qu'ils rencontrent des difficultés à trouver ces normes sur les marchés étrangers.

Grippe Aviaire : La menace est de retour

Après un été plutôt tranquille, la cellule de veille contre la grippe aviaire en Algérie vient d'être réactivée. Et pour cause, le mois d'octobre coïncide avec la période de retour des oiseaux migrateurs sauvages de l'Europe à destination de l'Afrique sub-saharienne en passant par l'Algérie. Le dispositif de surveillance a été redynamisé par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural afin de faire face à toute menace pouvant venir du passage de ces volatiles.

Espagne

Lactalis rachète la division fromage ibérique de Nestlé



L'entreprise laitière espagnole Grupo Lactalis Iberia est sur le point de racheter la division fromages de Nestlé, qui comprend la marque Flor de Esgueva, et le site de production de Penafiel (Valladolid) employant 85 personnes. Les installations de Penafiel offrent une capacité de production de 3300 tonnes par an, 3 Millions d'€ ont été également investis en 2005 pour bâtir une nouvelle chambre de maturation. La capacité de production a pu ainsi croître de 17%.




Cette transaction devait à l'origine s'inscrire dans le cadre de la création de l'entité de partenariat Lactalis Nestlé Produits Frais (LNPF), dont le but initial était d'intégrer également la division Mozzarella italienne de Nestlé Mio. Cependant, et suite au rachat de Galbani par Lactalis, l'intégration de la division Mozzarella est devenue impossible car susceptible d'être jugée comme un acte de concurrence déloyale. Cet événement a donc porté préjudice à la marque Flor de Esgueva, et à l'activité de Nestlé en Espagne, mais a profité dans le même temps à Lactalis Iberia qui ne possédait pas de division fromages auparavant.

Le partenariat LNPF devrait débiter ses activités avant la fin 2006 en tant que second producteur européen de yaourts, avec des recettes de 1500 Millions d'€, des niveaux de ventes de 0.62 Million de tonnes, et une main d'oeuvre composée de 3000 employés repartis en Espagne, France, Belgique, au Luxembourg, Royaume-Uni, en Irlande, Italie, au Portugal, et en Suisse. D'un point de vue industriel, Nestlé Espana a pu apporter à l'entité de partenariat LNPF le soutien de son site de Viladecans, ainsi que celui de l'unité de production de yaourts de son site de Guadalajara (70000 tonnes par an).

Source : www.eskmerk.com

France

Première saisie de produits alimentaires contrefaits

 La première saisie en France de produits alimentaires contrefaits a été effectuée par les douanes de Marseille. Il s'agit de 65.688 bocaux de salade composée tunisienne, qui ont été saisis le 1er septembre sur le port de Marseille, a déclaré un porte-parole des douanes. Les bocaux de «salade méchouia» présentaient de fausses étiquettes de la marque Ryad, une société spécialisée dans la fabrication de cette recette traditionnelle à base de piment, de tomates et d'ail. D'une valeur marchande de 240.000 euros, les produits contrefaits étaient destinés au marché français. Ils ont été retrouvés dans un conteneur débarqué d'un cargo en provenance de Tunisie.

Première pompe verte à Paris !

La première pompe à biocarburant E85 à Paris a été inaugurée, Porte d'Orléans, par les ministres de l'Economie Thierry Breton et de l'Agriculture Dominique Bussereau, en présence du PDG de Total.



Le groupe pétrolier Total a pris l'engagement d'installer sur le territoire national 250 pompes dès 2008. Le coût de transformation des infrastructures pour installer des pompes distribuant du biocarburant E85, dans le réseau de Total, est évalué à 10.000 euros par pompe. Le E85 étant plus corrosif que les carburants classiques, des adaptations sont nécessaires.


Dès cette année, le dépôt Total de Grandpuits (Seine-et-Marne) sera converti et permettra d'avoir un maillage de stations services E85. A l'horizon 2008, le groupe fournira presque la moitié des 500 pompes promises par le gouvernement.

Le prix de ce carburant, composé à 85% d'éthanol et 15% d'essence classique, serait, selon Thierry Breton, de 80 centimes d'euro par litre. La partie éthanol du carburant ne serait pas soumise à la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP).

Source : www.pleinchamp.com

Liban

6 millions de dollars sont nécessaires pour réhabiliter le secteur de la pêche

 A l'instar des agriculteurs et des éleveurs, les pêcheurs libanais ont beaucoup souffert de la guerre menée par Israël contre leur pays, au cours de l'été dernier. Ils sont environ trois mille cinq cents. Environ un tiers d'entre eux avaient l'habitude de partir en mer du port d'Ouzai, limitrophe de l'aéroport Rafic HARIRI situé non loin de Beyrouth. Comme la plupart des ports de pêche, celui-ci a été complètement détruit par les bombardements israéliens. Du coup, quelque 320 barques ont été endommagées.



Le PNUE (Programme des Nations Unies pour le Développement) vient de chiffrer le coût de la réhabilitation du secteur de la pêche au Liban à 6 millions de dollars, sans inclure l'argent qui servira à nettoyer les côtes souillées. Dans le cadre de l'aide qu'il apporte aux pêcheurs libanais pour leur permettre de reprendre leur activité, cet organisme onusien a embauché une partie d'entre eux condamnés au chômage pour effectuer des travaux visant à réhabiliter les ports du pays.

Depuis la fin des bombardements israéliens, le PNUD a mis en place cinq projets afin d'aider les pêcheurs sinistrés à reprendre progressivement leur activité : aide à l'ensemble des pêcheurs, nettoyage des côtes et des débris dans la banlieue sud de Beyrouth durement frappée par les avions israéliens, aide à une centaine de municipalités au Sud Liban et à Baalbeck et reconstruction des bâtiments publics touchés par les bombardements comme ceux des douanes à Arida.

Source : *Paris-Observatoire du CIHEAM*

Tunisie

Le Cepex ouvre une antenne à Milan

 Le Centre de Promotion des Exportations tunisiens "CEPEX" a ouvert récemment une nouvelle Représentation Commerciale à Milan en Italie. C'est le douzième centre de représentation du Cepex ouvert à l'étranger et c'est le troisième en Europe après la Turquie et les Pays-Bas. Ces représentations ont pour mission l'expansion commerciale reposant principalement sur les actions d'information et de veille, les études, la prospection, la promotion ainsi que le soutien et l'accompagnement de l'effort des entreprises tunisiennes sur le marché cible.

Un nouveau site pour la Chambre Syndi-



cale des Conseillers Agricoles

La Chambre Nationale Syndicale des Conseillers Agricoles vient de mettre en ligne son site web. En visitant le site (www.csnca.org), on peut découvrir des informations relatives aux activités de la chambre syndicale, l'annuaire des membres, une bourse des affaires où les intéressés peuvent publier leurs offres et demandes. En plus, un calendrier des prochaines manifestations professionnelles et une liste de liens intéressants notamment celle des exportateurs tunisiens de produits agricoles sont aussi disponibles.

Maroc

Aswak Assalam sauve l'ex marché de gros

 Le groupe Chaâbi élargit son réseau de grande distribution. À Casablanca, le cinquième hypermarché Aswak Assalam sera implanté dans l'ancien marché de gros au quartier Belvédère. Le coût global de cet investissement s'élève à 150 millions de dirhams. Sur une superficie de près de 5.000 m2, ce nouveau projet qui marque l'arrivée de l'enseigne Aswak Assalam dans la métropole permettra de créer 200 emplois directs. Lieu de mémoire et mouvement architectural incontournable, ce marché de gros a été attribué à Ynna Holding à travers une transaction entre la mairie de Casablanca et la société propriétaire du local.

Ouarzazate : la câpre, un produit terroir labellisé solidaire



Les femmes de la vallée d'Asaghmou (province d'Ouarzazate) se frottent bien les mains. La câpre, leur produit local chéri, a désormais acquis une valeur pécuniaire qui leur permet de parer aux aléas d'une conjoncture peu clémente. Tout le mérite en revient au projet Transhumance et Biodiversité, ONG active dans cette région, qui a su développer une stratégie d'intervention qui vise à valoriser ce produit et à en faire un moyen à même de générer des revenus respectueux pour les familles rurales.

La valorisation des produits de terroir constitue, en effet, le cheval de bataille des associations féminines actives dans la province d'Ouarzazate. Le chaînon de la commercialisation faisait pourtant défaut. Plus maintenant.

Source : www.menara.ma

Les conserves de poisson dopent l'export alimentaire

Les exportations marocaines de produits alimentaires se sont chiffrées à 13,08 milliards de DH au terme des huit premiers mois de 2006, contre 12,81 milliards au titre de la même période de l'an dernier, soit une progression de 2,1%, indique l'Office des changes. Ce résultat est attribuable à l'amélioration des ventes de conserves de poissons (+13,4% soit 304,7 millions DH), de légumes frais (+18% soit 153,3 millions DH) et de crustacés, mollusques et coquillages (+5,6% ou +145,3 millions DH), précise l'Office dans son dernier bulletin d'information. D'autres produits ont accusé des régressions, notamment les agrumes (-19,5% ou -356,4 millions DH) et les fruits frais (-17,9% ou -174,9 millions DH).

La recherche agricole internationale renforce ses **collaborations** avec le Cemagref, le Cirad, l'Inra, l'Ird pour **faire face** aux **défis agricoles mondiaux**.

Le 17 octobre 2006, Patrick Lavarde, directeur général du Cemagref, Patrice Debré, Président du conseil d'administration du Cirad, Marion Guillou, présidente de l'Inra, Jean François Girard, président de l'Ird et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (Gcrai) représenté par son directeur, Francisco Reifschneider et le directeur de l'Alliance des Centres, Joachim Voss ont signé une lettre d'accord en vue de renforcer leur collaboration sur les trois axes suivants : la recherche, la formation et la prospective.

Alimenter une population mondiale en forte croissance, avec des aliments diversifiés et de qualité, et dans le cadre d'un développement durable dans toutes ses dimensions (économiques, sociales, environnementales et culturelles), constitue dorénavant le nouveau défi de la recherche agricole. De plus, la complexification des questions scientifiques impose aux acteurs de la recherche un changement d'approches, de perspective et d'échelle. Cela implique un renforcement de l'action collective et de la coopération internationale, ainsi qu'une meilleure intégration des programmes menés par les différents acteurs du Nord et du Sud, de la recherche fondamentale à ses applications.



C'est pourquoi les organismes français de recherche, Cemagref, Cirad, Inra et Ird ainsi que le Gcrai se sont engagés par la signature d'une lettre d'accord à renforcer leur collaboration dans le cadre d'un « Agenda commun » qui portera sur les trois axes suivants : la recherche, la formation et la prospective.

➤ Recherche

Cet accord vise à inscrire la coopération entre les partenaires dans une perspective à moyen terme. Le dispositif existant d'affectation de chercheurs à la réalisation de programmes conjoints (une quarantaine de chercheurs français par an dans les centres internationaux de recherche

agricole), s'enrichira d'actions plus collectives intégrant largement tous les acteurs « recherche-développement » du Nord et du Sud de la recherche fondamentale aux utilisateurs.

➤ Formation

Ce dispositif bénéficiera aux chercheurs du Sud en facilitant pour un grand nombre d'entre eux leur formation en France et l'accès aux centres de recherche tant du Gcrai que des autres organismes français. Les organismes mettront aussi en place un programme pour que de jeunes chercheurs français puissent commencer leur carrière dans les centres du Gcrai sur des projets relevant de l'Agenda commun.

➤ Prospective

Les organismes français ont développé depuis plusieurs années une capacité d'expertise collégiale qui pourrait être utilisée pour des enquêtes prospectives d'intérêt partagé. En outre, les partenaires s'engagent également à participer à leurs exercices respectifs de prospective ou de certaines de leurs composantes (centres ou départements scientifiques).

• Tunisie

CEPEX :

Miser sur le **E-learning** pour **développer les compétences**

Ces dernières années, les concepts de base de la formation d'entreprise ont été profondément influencés par les technologies de l'information et des communications (TIC). De plus en plus le e-learning s'impose comme étant un dispositif de formation économique, efficace et flexible.

C'est dans ce contexte que le CEPEX vient de lancer un programme de formation pilote assistée par ordinateur et à distance dans le domaine de l'informatique- bureautique au profit de son personnel.

Ce projet pilote s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat encourageant les entreprises publiques à élaborer des programmes de formation à distance.



A l'issue de cette expérience, un deuxième projet sera lancé au profit de l'appareil exportateur et qui sera spécialisé dans les techniques de commerce international. Ce qui n'est pas pour déplaire aux exportateurs tunisiens !

(Source : CEPEX)

Entreprises, fidélisez vos clients par le cadeau original

*"entre charme de l'orient
et modernité de l'occident"*

*Une large gamme d'agendas, carnets de notes,
carnets de voyage et répertoires (à partir de 6 € HT)*

Rens. : TNS Communication

Tél. : +33 (0)4 67 65 03 39

E-mail : marketing@tns-communication.com



Septimanie Export

SIAL Paris : mission réussie

26 entreprises régionales étaient présentes au SIAL Paris qui vient de fermer ses portes. Septimanie Export et la Région Languedoc-Roussillon ont accompagné et soutenu les entreprises en les fédérant sur cinq espaces.

La dynamique a été créée par Septimanie Export avec la mise en place d'un pôle animation **Sud de France** qui a permis de sensibiliser les acteurs de la distribution grâce à des actions de communication :



- dégustation permanente des produits Sud de France
- atelier du goût avec un apprentissage de la dégustation
- constitution d'un club VIP : invitation sélective de prospects ciblés avec déjeuner sur le stand et visite des entreprises régionales
- organisation d'une soirée «relations clients» au restaurant l'atelier Renault, Champs- Elysées



- édition d'un guide gastronomique avec les caractéristiques et les coordonnées de l'ensemble des entreprises régionales

Le SIAL Paris affiche un résultat avec plus de 3% de visitorat pour cette édition 2006.

La Région Languedoc-Roussillon a sorti son épingle du jeu et affiche une satisfaction générale en termes de fréquentation, de concept de stand et d'image et de communication.

Les actions menées ont été appréciées et ont donné l'occasion aux 26 entreprises régionales accompagnées par



Septimanie Export, de développer le relationnel avec leurs clients et/ou de prospecter de nouveaux clients.

La provenance des acheteurs étaient à 70% asiatique et nord-américaine. Notons à ce sujet la venue d'une délégation coréenne avec qui Septimanie Export a déjà traité sur le salon Vinisud 2006 et qui a renouvelé des commandes lors du dîner « Relations clients ».

Remarquons également que 30% des acheteurs étaient français et que toutes les enseignes de la Grande Distribution étaient présentes. Des commandes fermes ont été effectuées durant le salon, ce qui est assez rare, car les retombées économiques se mesurent souvent au moins 6 mois plus tard.

Septimanie Export a veillé à donner une image cohérente et un concept de stand qui ont pu donner une excellente visibilité à la Région Languedoc-Roussillon et un meilleur ancrage de la **marque Sud de France**.

Responsable filière agroalimentaire Septimanie Export :
Chantal Passat : Tél. : 33 (0)4 67 22 94 47
Email : passat@septimanie-export.com

Relations presse Septimanie Export :
Cathy Pardon : Tél. : 33 (0)4 67 22 98 24
Email : pardon@septimanie-export.com

Chambre Française de Commerce
et d'Industrie en Algérie



8^{ème}
FOIRE

INTERNATIONALE D'ORAN

Avec le soutien de



PAVILLON FRANCE

DU 6 AU 15 NOVEMBRE 2006

PALAIS DES EXPOSITIONS - ORAN

www.cfcia.org

ALGER
CFCIA - Bureau Foires et Salons
Tél / Fax : +213 21 67 78 99
Mobile : +213 61 55 26 95
E-mail : a.lerari@cfcia.org

PARIS
CFCIA - Section France
Tél : +33 1 53 00 99 70
Fax : +33 1 53 00 99 71
E-mail : s.bouafassa@cfcia.org

Transporteur officiel



..... Un événement se crée en Languedoc-Roussillon :

« Le Sud cultive ses Saveurs,

Rencontre annuelle des **producteurs, transformateurs**
et **cuisiniers** du Languedoc-Roussillon ».



Le Sud cultive ses Saveurs, c'est...

une première...

Le 25 novembre prochain dans l'olivieraie du Languedoc-Roussillon, sur le site exceptionnel du domaine de l'Oulivie à Combaillaux, près de Montpellier, les différents métiers et filières qui font le dynamisme et la diversité de l'agroalimentaire du Languedoc Roussillon se donnent rendez-vous.

une certaine idée de la fête...

Il n'est pas question de créer un énième colloque mais bel et bien un événement convivial, une rencontre sur le terrain : les participants noueront des contacts d'affaires, passeront ensemble une journée festive, participeront à des ateliers en mettant la «main à la pâte»

une escale gastronomique et gourmande dédiée aux trésors de la région...

Servi dans le verger, entre les arbres de l'exploitation, le déjeuner sera signé par les frères Pourcel (Le Jardin des Sens - Montpellier), Eric Cellier (Restaurant Cellier-Morel - Montpellier), Jean Claude Cazals (Le Spinaker - Port Camargue), Olivier Douet (Le Lisita - Nîmes) et Ludovic Dziejwski (Lennys - Saint- Mathieu-de-Trévières).

une journée riche en contacts professionnels...

Réunissant 250 convives, la journée constituera une excellente occasion de rencontrer les entreprises du secteur et les décideurs politiques de la Région.

une découverte, chaque année différente, d'un des bijoux culinaires de la région...

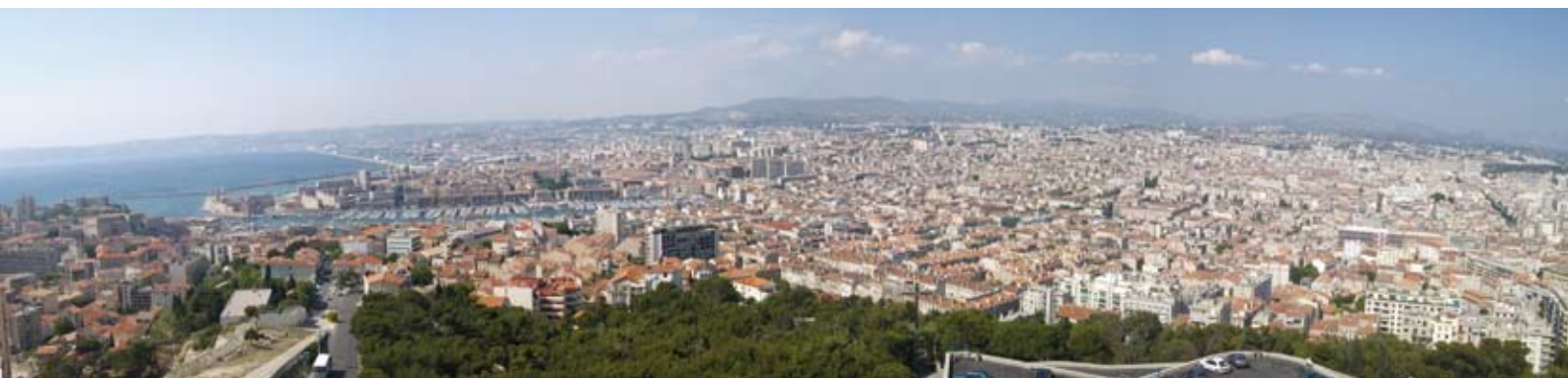
Cette année, on cueillera les olives, on les préparera en olives de table, on pressera son huile et on la transformera en produit de cosmétique. On mettra chaque année en lumière une filière différente, en affichant la volonté de faire découvrir une large palette de produits, une mosaïque de métiers, de richesses, de savoir-faire et d'opportunités. On pourra ainsi, les années suivantes, faire les moissons de blé et découvrir la fabrication de la farine et des produits régionaux : pains, biscuits, gâteaux ; pêcher la bonite, la sardine ou le loup et préparer les poissons sur le port de Sète ; participer à une vendange ; tuer un cochon et élaborer la charcuterie dans la Montagne Noire ; cueillir des pommes et assister à la confection de la compote ; cuisiner l'aligot en Lozère...

Le Sud cultive ses Saveurs est organisé par

l'ARIA (Association Régionale des Industries Agroalimentaires du Languedoc-Roussillon), la FRCA (Fédération Régionale de la Coopération Agricole), en partenariat, cette année, avec l'AFIDOL (Association Française Interprofessionnelle de l'Olive) et avec le soutien financier du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, dans le cadre du contrat de filière agroalimentaire.

..... Le 21 novembre 2006, Sofitel Palm Beach, Marseille

2nd EURO-MEDITERRANEAN BUSINESS SUMMIT Risques et opportunités d'investissement dans la zone Euro-Med !



Préparez votre développement dans la zone Euro-Med !

Plus de 30 intervenants issus du monde politique et du monde des affaires de la région interviendront lors du 2nd Euro-Mediterranean Business Summit.

Mieux préparer les activités de votre société sur ce marché clé et prendre une longueur d'avance sur vos concurrents, voilà l'objectif de cette journée.

La zone Europe-Méditerranée est une des régions du monde qui représente le plus d'opportunités de développement pour le secteur privé et c'est pour cette raison que pour la 2nd année consécutive Economist Conferences met à votre disposition son expertise et celle de ses invités lors du 2nd Euro Med Business Summit.

Les thèmes évoqués lors de cette journée :

- *Comment profiter des opportunités de développement dans la région ?*
- *Comment gérer les défis opérationnels liés aux investissements dans la région Méditerranée, notamment au regard des évolutions récentes ?*
- *Comment évaluer l'impact des politiques gouvernementales sur le business ?*
- *Comment échanger avec les dirigeants politiques, de façon informelle, concernant les projets gouvernementaux de développement et les priorités ?*

Avec la participation exceptionnelle de :

- Jihad Azour, Ministre des Finances, République du Liban
- Mohamed Jouini, Ministre du Développement et de la Coopération Internationale, République de Tunisie
- Christine Lagarde, Ministre Déléguée au Commerce Extérieur, France
- Mourad Medelci, Ministre des Finances, Algérie
- Mahmoud Mohieldin, Ministre des Investissements, République Arabe d'Egypte

Et de 27 experts renommés dont :

- Thierry Aveline, Directeur, Direction Financière, Dalkia, Veolia Environnement
- Ethan Beardsley, Vice-Président, Business Development, Europe du Sud/Afrique, The Walt Disney Company
- Olivier Campenon, Vice-Président, Nothern, Eastern & Central Europe, Middle East & Africa, BT
- Antoine Deciry, Directeur Exports, Paul Hartmann,
- Philippe Delleur, Directeur, Europe du Sud, Moyen-Orient et Afrique, ALSTOM
- Alain Duthell, Directeur Général du Groupe, STMicroelectronics
- Issad Rebrab, Président Directeur Général, CETIVAL

ALGERIE

Entre prise en charge des défailants **publics** et irritation des **privés**

C'est un véritable bras de fer qui s'engage entre le gouvernement algérien et la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), dont le dirigeant M. Abdelaziz Mehenni vient de dénoncer la proposition du gouvernement d'introduire une disposition dans le projet de loi de finances 2007 qui permettrait au Trésor d'intervenir en faveur d'entreprises publiques déficitaires.

Le projet de loi de finances 2007 prévoit des dispositions relatives à la prise en charge des besoins des entreprises publiques déstructurées et des établissements publics par le Trésor.

Pour lui, cette proposition reste arbitraire et inique à l'égard des entreprises privées qui sont dans une situation similaire : «C'est (...) inacceptable pour le secteur privé. Nous comptons, à ce titre, soumettre la question à débat lors de la tripartite», s'est insurgé le président de la CIPA, estimant que, si le gouvernement veut aider les



entreprises, il doit le faire sans distinction de statut, public ou privé. Car il s'agit bien d'une forme de concurrence déloyale qui risque de fausser la compétitivité entre les deux secteurs. Autant qu'il est nécessaire de traiter sur un pied d'égalité toutes les entreprises du pays.

M. Mehenni a d'ailleurs lancé un appel au gouvernement, aux chefs d'entreprise et aux organisations syndicales pour ensemble sauvegarder et améliorer la situation de l'entreprise algérienne.

La Coface s'installe

La Coface a annoncé, le 12 octobre, son intention de s'implanter en Algérie pour y déployer son offre d'assurance-crédit.

Cette offre s'appuie sur une société de services, la Coface Algérie Services (CALS), et sur une police qui sera émise par son partenaire Cagex. Il s'agit d'une police identique à celle que Coface propose en France et dans tous les pays où elle est présente.

Pour renforcer sa présence dans le Maghreb, la Coface vient de prendre deux initiatives importantes en Algérie. La première l'a été avec l'assureur crédit public algérien Cagex avec lequel elle entretient des relations étroites depuis 1998, date à laquelle cet assureur est devenu membre de Crédit-Alliance.

Cagex a donc accès, depuis de nombreuses années, à tous les outils de souscription et de réassurance de Coface. Un nouveau partenariat permettra désormais à Cagex de proposer à toutes les entreprises installées en Algérie (qu'elles soient algériennes, françaises ou d'autres nationalités) une police identique à celle que Coface met à la disposition de ses clients en France et dans tous ses pays de présence.

Cette police est un outil indispensable pour développer dans de bonnes conditions les relations commerciales que les entreprises veulent développer sur ce marché.

La seconde initiative concerne la mise en place par Coface, pour que ce partenariat puisse se développer dans des conditions optimales, d'une société de services nommée Coface Algérie Services (CALS). Cette nouvelle société sera chargée d'assurer un service de proximité approprié aux besoins des clients de Coface qui auront souscrit une police d'assurance-crédit domestique auprès de la Cagex. Elle sera aussi chargée de compléter cette offre de services par des prestations de gestion de créances.

Créée en 1946, Coface a pour mission de faciliter les échanges entre toutes les entreprises, partout dans le monde. Elle assure à ses 85.000 clients un service de qualité, grâce à ses 4.850 collaborateurs répartis dans les 60 pays dans lesquels elle est implantée directement.

(source : la voix de L'Oranie)

MAROC

une nouvelle stratégie pour l'export

Le nouveau plan du Ministère du Commerce Extérieur pour l'export est prêt. Il consiste en la mise en place de 25 antennes ainsi que la mise en place de relais dans les pays dits cibles.

Les antennes seront situées, selon la première proposition, au Maghreb (Algérie), à Dubaï (plate-forme pour le Moyen-Orient), au Sénégal (plate-forme pour Afrique de l'Ouest). Pour l'Union européenne, la France, l'Espagne, le Portugal, l'ensemble Allemagne-Autriche-Pologne- et le Royaume-Uni (qui couvrira la Scandinavie) sont retenues. Deux antennes seront ouvertes aux USA, notamment en Floride. Parmi les dix pays relais, figurent la Turquie, la Chine et la Russie ainsi que la Belgique et le Japon. De même, il est question de renforcer le rôle des Conseils économiques, organes dépendant du ministère des Affaires étrangères.

Cette réforme, en phase d'élaboration depuis décembre 2005 entre le ministère, l'ASMEX, le CMPE et les différentes associations du secteur, repose sur la réorientation de la Taxe parafiscale à l'importation (TPI), laquelle s'est plafonnée à 255 millions de dirhams en 2005.

Désormais, à partir de 2007, la part allant aux établissements publics que sont l'ANPME (agence pour la promotion de l'emploi), la Maison de l'artisan, le CMPE (Centre marocain de promotion des exportations), l'EACCE (Etablissement autonome de contrôle et de coordination des exportations) sera bloquée au niveau de l'exercice 2005. En tout, cette rétention qui, selon le ministre lui-même, n'influera pas sur

le fonctionnement de ces organismes publics, permettra de dégager 175 millions de dirhams sur la période 2006-2010.

La mise en place d'une politique de proximité découle du diagnostic tripartite réalisé avec le CMPE et les associations. «Nous nous sommes rendus compte que depuis les années 2000 le bilan des exportations est préoccupant. Notre offre n'est pas adaptée à la demande étrangère, nous travaillons essentiellement avec les marchés traditionnels dont l'Europe qui absorbe 2/3 de nos exportations».

Plus grave encore, un certain essoufflement se fait sentir dans les phosphates et les agrumes, secteurs où l'absence de recherches se fait sentir. Le Maroc accuse sur la période une perte de compétitivité par rapport aux pays arabes et à ceux nouvellement admis dans l'Union européenne. Une forte concurrence frappe de plein fouet des produits essentiels tels que le textile, le cuir, les tomates, les oranges et les clémentines.

Cette stratégie à l'export s'inscrit dans un plan de réforme globale du commerce extérieur marocain. La réforme va de pair aussi avec le plan Emergence lequel prévoit une diminution de 50% du déficit commercial.

(Source: Aujourd'hui le Maroc)

NIGERIA

Près de 32,5 millions \$ d'appui au programme de sécurité alimentaire

Tunis, octobre 2006, un prêt de 32,48 millions de dollars américains vient d'être approuvé par le Conseil d'administration du Fonds africain de développement (FAD), le guichet concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) pour financer un appui au programmes national de sécurité alimentaire (SNFS) dans trois états du Nigeria, l'état d'Ekiti, d'Ondo et de Cross River.

Le projet permettra d'accroître la production agricole et les revenus des ménages ruraux et des communautés bénéficiaires, avec comme objectif global de renforcer la sécurité alimentaire aux niveaux national et des ménages, et de réduire durablement la pauvreté rurale.

L'intervention de la Banque durera cinq ans et comprendra les volets suivants :

- Développement communautaire et appui institutionnel : promouvoir l'autonomisation communautaire, constituer



des groupes et les soutenir, assurer la formation, le renforcement des capacités à l'échelle de l'État, des administrations locales et des agriculteurs, et fournir des services d'appui aux marchés ;

- Croissance et diversification de la production : offrir des opportunités de diversification des cultures, de la production animale, de l'aquaculture et de l'agroforesterie.

Source : webmanagercenter.com

Les Innovations du SIAL 2006

Chers lecteurs, profitant de notre présence sur le SIAL 2006, nous avons décidé de vous proposer ce mois-ci, une sélection d'innovations (présentées sur ce salon), porteuses de modernité et de plaisir. Vous allez pouvoir vous apercevoir que les portions individuelles sont désormais à l'honneur, que l'apéritif est célébré, mais aussi que l'adage « Plaisir et Santé » est plus que jamais d'actualité.

»» Ice Fruits

Voici des fruits déshydratés à givrer. Ils sont conditionnés en boîte refermable pour une utilisation facilitée. Ces fruits glacés sont à grignoter tels quels, dans des glaçons ou en accompagnement de cocktail ou pique-nique. Il existe trois parfums : fraise, kiwi et pomme.



»» De la charcuterie en portion individuelle

Des spécialités charcutières qui se démoulent comme un Flamby, fallait y penser ! Ces entrées sont à base de charcuterie : lapin en rillettes, tête roulée, marbré de bœuf, joue de porc... Prêtes à l'emploi, elles se démoulent facilement grâce à la languette du dessus.



»» De l'huile d'olive à tartiner

Ces barquettes renferment de l'huile d'olive solidifiée. Ce produit est présenté comme une alternative au beurre ou la margarine dans les sandwichs, toasts, poissons, viandes, pâtes... Plusieurs variétés sont proposées : basilic, ail et fines herbes, citron et nature. Cœur d'olive ne contient pas d'acides gras transformés.



» Entrées apéritives

Ce produit contient un assortiment d'entrées apéritives à base de fruits de mer, conditionnées en verrine de 45 g chacune. Elles se gardent au frais et sont prêtes à l'emploi. La recette ne contient ni colorant artificiel, ni exhausteur de goût. Pour les servir, il suffit de retirer l'opercule.



» De la vanille en pompe

La vanille bourbon contenue dans ce flacon à pompe provient de Madagascar. Le flacon garantit une longue conservation et permet un dosage précis sans gaspillage.

» Billes de chèvre fourrées

Comme leur nom l'indique, ces billes sont composées de fromage de chèvre avec des inclusions. Les arômes du fourrage sont variés : tomate confite, miel, tapenade ou saumon fumé. Ces bouchées sont destinées à l'apéritif, mais chaque barquette propose des idées de recette.



» Pétales de tapenade

La tapenade à tartiner sur des toasts, on connaissait déjà. Voici une réinterprétation de cette purée d'olive : des pétales croquants, à déguster à l'apéritif. Ils peuvent aussi servir d'accompagnement ou de décoration sur les plats. Le jury les a choisis pour leur goût et leur aspect délicat.

Le miel, pour la saveur et la douceur

Vous avez déjà certainement goûté aux bienfaits d'une cuillerée de miel pour adoucir votre gorge, peut-être en avez-vous même déjà fait votre péché mignon ...

Le Miel est en effet un produit plaisir, un produit sain et par dessus tout un produit de terroir.

Rien d'étonnant à ce qu'il ait pu séduire les laboratoires de cosmétologie qui proposent aujourd'hui, baumes, poudres et huiles de massage pour le plus grand soin des peaux fragiles et délicates..

» Agroligne vous dévoile sa sélection...



● Le Baume de massage au miel... Associé aux cires végétales, à l'huile d'abricot, aux huiles de fleurs et aux huiles essentielles, le miel fait merveille sur les peaux de bébé.. Le produit vendu en flacon de 100ml est certifié Cosmétique Ecologique et Biologique.

● La Poudre de bain lactée pour bébé, au miel et à l'amande douce... Cette poudre enrichie au miel est formulée à partir de lait, de poudre d'amande, de riz, d'avoine et d'orge. Il suffit de quelques pincées pour transformer l'eau du bain en un lait délicieusement doux et apaisant. Produit certifié Cosmétique Ecologique et Biologique, contenance 250 g

● L'Huile de soin au miel... Non grasse cette huile se compose d'huile d'amande douce, de calendula et d'abricot riches en acides gras essentiels. Avant ou après le bain, on l'applique délicatement sur la peau pour la nourrir et la protéger. Produit certifié Cosmétique Ecologique et Biologique, contenance 150 ml



Pâtisserie industrielle

Groupe Marocain leader

dans le secteur de la pâtisserie industrielle, propose une large gamme de références : madeleines, croissants, muffins, swiss roll,...

Possibilité de personnalisation des emballages

Groupe RS / Tél.: 00 212 22 450 801 • Fax: 00 212 22 450 709

e-mail : rs.diffusion@menara.ma

L'ortie... nutritive et thérapeutique



..... Ortie - Un collectif se crée pour défendre les produits naturels

Agroligne apprend la naissance d'un collectif pour défendre les produits naturels (de source Agra) en septembre 2006. Une aubaine pour des plantes aussi mal aimées que l'ortie...

Treize associations de professionnels de l'agriculture et du jardinage, associations écologistes et de consommateurs se sont regroupées le 26 septembre autour des « amis de l'ortie » en un collectif nommé « ortie et compagnie » afin de défendre les produits naturels utilisés pour la santé des plantes.



➤ L'ortie n'est pas seulement la plante urticante que nous connaissons, elle est aussi une source abondante de fer. Ses feuilles sont employées dans l'industrie pour l'extraction de la chlorophylle, pigment bienfaisant pour nos milieux intestinaux et l'ortie purifiée également le sang et le foie .

Avec une action anti-ménorragique sur des règles trop abondantes, une qualité à prévenir l'ostéoporose lorsque associée à des algues fraîches et à améliorer les rhumatismes des grands carnivores, l'ortie est une plante à observer de plus près.

● Que peut-on manger dans l'ortie ?

Les premières feuilles tendres du printemps à hacher finement, et à manger crues avec de la salade.

Les feuilles disponibles pendant toute l'année.

Les racines en automne.

● Comment consommer l'ortie ?

- *la poudre d'orties* : Faire sécher les feuilles suspendues en plein soleil, les réduire en poudre et avec des feuilles de basilic également séchées. Saupoudrer ensuite sur les aliments.

- *Le potage d'ortie, avec de l'oseille.*

- *L'alcoolature de racines d'orties* : couper les racines, (petites terminaisons dotées de quelques filets radiculaires) et les laver. Une fois séchées, récupérer une bonne poignée à plonger dans 75 cl d'eau de vie. Faire mariner et filtrer pendant quinze jours, en remuant vigoureusement une fois par jour. Le breuvage ingéré avec une cuillerée à soupe chaque soir aurait des vertus sur la prostate, la libido ou l'inflammation de l'urètre.

Culinaire :

L'ortie n'est pas aujourd'hui vraiment perçue en tant que légume, mais il en était de même de la tomate il y a à peine deux siècles, considérée comme une simple plante ornementale et toxique! Pourrons-nous introduire l'ortie dans nos légumes et inscrire dans nos mentalités l'idée que l'ortie est un végétal nutritif et surtout thérapeutique à introduire dans son mode d'alimentation habituel.

Astuce... Cultivez-là, avec quelques bouts de ferraille déposés à ses pieds. L'ortie condensera ainsi le fer, dont elle est gourmande, et dont votre sang peut avoir besoin, surtout si vous êtes une femme.

Faustine JOVILLAIN

Sous le haut Patronage
de son Excellence
ZINE EL ABIDINE BEN ALI
Président de la République
Tunisienne

Du 25 au 28 octobre 2007
au Parc des Expositions du KRAM



A.G.P. Partners Tunisie

siamap

9^{ème} Edition - 9th Edition

Salon International de l'Agriculture, du
Machinisme Agricole et de la Pêche

Tunisie2007

الصالون الدولي للفلاحة و الآلات الفلاحية و الصيد البحري

International Show of Agriculture, Machinery and Fishing



Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche
Rue Alain Savary, Cité el Khadra 1003 Tunis
Tél : +216 71 800 800 / 71 281 283
Fax : +216 71 797 292 / 71 807 041
Site web : www.siamap.com.tn



25 - 28 octobre 2007
KRAM - Parc des Expositions

Salon International
de l'Agriculture,
du Machinisme agricole
et de la Pêche

International Show
of Agriculture,
Machinery
and Fishing

Fiche d'informations SIAMAP'2007

Lieu : Parc des Expositions, le Kram, Tunisie
Date : du 25 au 28 octobre 2007
Journées professionnelles : Les 25 et 26 octobre 2007
Journées grand public : Les 26, 27 et 28 octobre 2007
Horaire : 9h30 à 19h00 sans interruption
Périodicité : biennale / années impaires
Surface nette d'exposition : 15 000 m²
Halls : 1, 2 et 3
Nombre d'exposants : 400
Expositions d'animaux : Bovins, volaille, caprins, ovins, équidés, camélidés, autruches...
2 500 m² seront réservés à l'exposition d'animaux rigoureusement sélectionnés.
Ventes aux enchères, concours, présentations d'animaux, remises de prix par jury international.

Prestations Complémentaires

Service de navettes
Agence de location de voitures
Décorateur
Parkings gratuits
Restauration et cafétéria
Téléphones publics
Services photocopieurs/télécopieurs

Hébergement et Fret

Tarifs négociés pour exposants & visiteurs professionnels :
Sur une sélection d'hôtels
Sur les lignes Tunisair : 50% de réduction
Sur le fret aérien Tunisair : 50% de réduction
Sur le fret maritime CTN : 30% de réduction

Date limite d'inscription : 1^{er} septembre 2007

SIAMAP'2007 informations

Place : Exhibition Park of Kram, Tunisia
Date : 25th to 28th October 2007
Professional days : 25th, 26th October 2007
Public days : 26th, 27th, 28th October 2007
Schedule : From 9:30 am to 7:00 pm
Periodicity : Biennial / odd years
Exhibition net area : 15 000 m²
Hall : 1, 2, 3
Number of exhibitors : 400
Animals exhibition area : Bovine, poultry, caprine, sheep, equid, camel, ostrich...
2 500 m² dedicated to high standard selected animals.
Auctions, animal exhibitions, competitions, awards granted by International Jury.

Additional Services

Shuttles service
Rental cars agency
Designer
Free Parkings
Restaurant - Coffeeshop
Public Phones
Photocopies/Fax

Housing and Freight

Special rates for Exhibitors & Professionals Visitors :
On selected hotels
On TUNISAIR Airline airfares : 50% discount
On TUNISAIR Airline freight rates : 50% discount
On CTN freight seafare : 30% discount

Registration dead line : 1st September 2007



Pour plus d'informations, contactez Nedja Belhoula :
nedja.belhoula@u-t-a-p.com.
For further informations, please contact Nedja Belhoula :
nedja.belhoula@u-t-a-p.com

POUR PLUS D'INFORMATIONS

FOR FURTHER INFORMATIONS

Prière remplir ce coupon et renvoyer à l'UTAP par courrier ou fax / Please fill this coupon and send back to UTAP by mail or fax

Nom ou Raison sociale / Name or business name
Adresse / Address
Code postal / Zip code Ville / City Pays / Country
Tél. / Tel Fax
E-mail
Site web / Web site
Secteur d'activité / Activity sector
Premier responsable / Manager's name
Personne à contacter / Contact person

Demande de / Request for :

- Dossier exposant SIAMAP'2007 / Exhibitor folder
 Invitation pour visiteur / Invitation to visit SIAMAP
 Proposition de conférence / Conference proposal

SIGNATURE & CACHET / SIGNATURE & STAMP

Matériels & Produits agricoles

- Tracteurs agricoles
- Moissonneuses batteuses
- Matériel d'irrigation
- Équipements agricoles
- Semences & plantes
- Horticulture
- Chasse
- Engrais et fertilisants
- Produits phytosanitaires
- Produits biologiques
- Conditionnements
- Agroalimentaire
- Matériels de manutention & de transport
- Sylviculture
- Elevage et produits d'élevage
- Santé animale
- Stockage et réfrigération du lait
- Produits vétérinaires
- Services (banques, assurances, transport,...)
- Organismes et institutions
- Revues spécialisées

Matériels & Produits de la pêche

- Chantier naval
- Moteurs marins
- quincaillerie marine
- Groupes électrogènes
- Matériels de pêche
- Hydraulique marine
- Pompes marines
- Matériels de navigation et autres matériels électronique
- Matériels de sécurité
- Réfrigération & congélation des produits de la mer
- Emballages
- Conditionnements et transformations des produits de la mer
- Aquaculture
- Recherche
- Groupements interprofessionnels
- Magazines & revues spécialisés

Equipments & Agricultural products

- Agricultural tractors
- Combine harvesters
- Irrigation equipments
- Agricultural equipments
- Seeds & plants
- Floriculture
- Hunting
- Fertilizers & seedlings
- Phytosanitary products
- Biological products
- Packaging
- Food processing
- Transportation & handling equipments
- Forestry
- Breeding and breeding products
- Animal health
- Milk storage and refrigeration
- Veterinary products
- Services (banks, insurances, carriage...)
- Institutions
- Specialized magazines

Equipments & Fishing products

- Shipyards
- Maritime engines
- Maritime Hardware
- Electrical generators
- Fishing equipments
- Maritime Hydraulic
- Maritime pumps
- Navigation equipments & other electronic equipments
- Security equipments
- Refrigeration & freezing of sea products
- Packaging
- Conditioning and treatment of sea products
- Aquaculture
- Research
- Interprofessional groups
- Specialized magazines

Tunisie 2007



UTAP



Du 25 au 28 octobre 2007
au parc des Expositions du KRAM - TUNIS

Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche
Rue Alain Savary, Cité el Khadra 1003 Tunis
Tél : + 216 71 800 800 / 71 281 283
Fax : + 216 71 797 292 / 71 807 041
Site web : www.siamap.com.tn